



ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL N°1

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A DISTANCE, DE MANIERE DEMATERIALISEE Mardi 05 Janvier 2021

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Mot d'accueil du Président

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers ami(e)s,
Chères Présidentes, Chers Présidents,

Avant d'ouvrir cette Assemblée Générale, j'aimerais, même si c'est à distance, que l'on se recueille pendant quelques instants pour rendre un hommage à nos ami(e)s, à nos licencié(e)s qui nous ont quittés cette année. Merci d'assurer cette petite minute de silence même si nous sommes à distance.

[...]

Merci.

Nous voilà réunis pour notre traditionnelle Assemblée Générale ; alors celle-ci, vous l'avez bien compris, elle est organisée de manière très particulière puisque nous sommes à distance, nous sommes dans une A.G. dématérialisée. Un peu en fait à l'image de notre activité qui a été chaotique depuis plusieurs mois.

Cette crise sanitaire qui nous a tous plongés dans un univers que personne ne pouvait évidemment prévoir - et quand je dis personne, ce n'est personne sur la planète entière ! -, et ni même anticiper ces problèmes que nous rencontrons depuis des mois. Cette situation, je vous le confie, est très dure, très dure pour tout le monde, pour vous clubs, pour nous instances du football francilien que ce soit les Districts ou la Ligue.

Nous allons, dans cette première partie, vous présenter le bilan moral, le bilan sportif et le bilan financier de votre Ligue qui comptent pour la saison passée, 2019/2020. Puis, en seconde partie, nous allons procéder à la partie « élections » avec l'élection du Comité Directeur et ensuite les élections concernant la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales.

Avant tout, je veux adresser mes remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Ligue pour leur dévouement, leur disponibilité et leur professionnalisme. Réussir l'exploit d'organiser en quelques jours une Assemblée Générale dématérialisée alors que tout avait été prévu pour notre Assemblée à La Seine Musicale est quelque chose de remarquable. Je veux ici leur redire tous les compliments en leur direction.

Passer d'une A.G. en présentiel à une A.G. dématérialisée n'est pas une chose aisée surtout s'il y a au bout des enjeux électoraux. Vraiment, vraiment, je veux leur adresser une nouvelle fois mes remerciements et leur dire bravo.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble de notre famille du football : les arbitres qui sont irremplaçables tant sur le terrain que dans le volet de la formation, nos éducatrices, nos éducateurs, nos dirigeantes, nos dirigeants qui se sont engagés avec nous, près de nous ; chacune et chacun d'eux ont trouvé leur place dans notre projet.

Je remercie chaque commissaire, chaque bénévole, chaque délégué, chaque élu des Districts qui n'ont pas compté leurs heures pour se mettre au service des institutions, Districts et Ligue ; je veux leur dire combien ils sont précieux pour le foot francilien.

Je veux bien évidemment remercier les Présidentes et les Présidents de clubs pour tout le travail qu'ils effectuent dans leur club et le temps incalculable qu'ils y consacrent et ce, malgré cette crise sans précédent. Ils ont su rester solidaires face parfois à des décisions gouvernementales voire fédérales qui, pour certaines, pouvaient paraître injustes ou être simplement incomprises.

Si vous me le permettez, un dernier remerciement, cette fois adressé aux Présidents de Districts qui m'ont accompagné pendant quatre années. Nos échanges, surtout pendant cette période COVID, ont été profitables à l'ensemble de la communauté.

Je conclurai ce petit mot sur la reprise des compétitions.

A ce jour, rien n'a été décidé. Nous avons proposé, dans le cadre du groupe de travail, deux options que vous connaissez :

- . La première : si possible, terminer les compétitions dans le temps qui nous est imparti,*
- . La seconde : au cas où on ne peut pas les terminer, on fait les matchs aller, ensuite on fait des play-off / play-down.*

Et ces décisions tiennent compte de choses complètement incontournables :

. Les modalités de reprise ; est-ce que le gouvernement va nous permettre de reprendre sereinement à la fois les entraînements et les compétitions ?

. La date de la reprise ; c'est la Fédération qui décidera de la date au niveau national de la reprise des compétitions. Ensuite, charge aux Ligues de choisir entre ces options en fonction de l'état d'avancement de leurs compétitions.

Il est évident que dans certaines Ligues, ils sont peut-être un peu plus en retard que chez nous ou peut-être plus en avance selon qu'il y a plus ou moins d'équipes dans chaque groupe.

La possibilité ou non de faire la totalité des Championnats sera donc liée aux décisions du gouvernement et ensuite à la date de reprise.

La seule chose qui est sûre aujourd'hui, c'est la date de fin ; la date de fin, c'est au 30 Juin.

On peut donc gagner 4 à 5 semaines de compétition supplémentaires. C'est la seule chose qui est sûre à ce jour.

Avant de passer à la partie bilan de la saison écoulée, j'aimerais partager avec vous ma joie de participer à ce moment de respiration démocratique que sont en particulier les élections de notre Comité Directeur. Mais cette joie, je vous l'avoue, a été cette année entachée par une vraie tristesse. Contrairement aux années précédentes, et notamment dans les périodes électorales, des procédés absolument inacceptables ont été utilisés pendant cette campagne. Entre autres, un mail anonyme, diffamatoire et calomnieux tant à l'égard de votre institution que de ses salariés et ses dirigeants. La seule réponse décente à un tel procédé a été pour notre Ligue de porter cette affaire devant les tribunaux.

Maintenant, on va revenir au fil de notre Assemblée Générale avec la présentation du travail accompli. »

I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 1 009

Nombre de licences¹ dans les clubs composant l'Assemblée : 268 541

Nombre de voix composant l'Assemblée : 13 452

Quorum pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Nombre de clubs : 337
- Nombre de voix : 4 484

A l'ouverture de l'Assemblée, 645 clubs (soit 63,92% des clubs composant l'Assemblée) représentant 11 785 voix (soit 87,61% des voix composant l'Assemblée) sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant largement atteint, l'Assemblée à distance de ce Mardi 05 Janvier 2021 peut valablement délibérer.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09.11.2019

Après avoir entendu les explications détaillées de M. Hamid BENNIS, dirigeant de la société OOPN, quant aux systèmes utilisés pour cette Assemblée Générale à distance, à savoir la plateforme de vote et la visioconférence, et aux modalités de votes (menus « voter résolution » et « voter élection »), les Délégués de clubs sont invités à s'exprimer sur un vote test afin de mieux appréhender le dispositif.

Par ailleurs, le Président rappelle qu'une hotline a été mise en place pour aider et accompagner les Délégués de clubs qui rencontreraient des difficultés pendant l'Assemblée.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019 a été publié sur le site Internet de la Ligue (paris-idf.fff.fr) depuis le 09 Juillet 2020 et envoyé sur la messagerie officielle des clubs franciliens à cette même date. Aucune observation n'a été formulée.

¹ Chiffre arrêté au 30 Juin 2020

Vote n°1 : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09.11.2019

Nombre de voix exprimées : 10 822 voix

Nombre de "POUR" : 9 654 voix (soit 89,21% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 168 voix (soit 10,79% des voix exprimées)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09.11.2019 est approuvé à 89,21% des voix.

III. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019-2020

Le Président précise que compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie de COVID-19, et afin de respecter les règles qui en découlent, les différentes interventions ont fait l'objet d'enregistrements vidéo en amont de l'Assemblée.

Intervention de Monsieur Ahmed BOUAJAJ, Secrétaire Général de la Ligue

Monsieur Ahmed BOUAJAJ présente le bilan moral de la Ligue pour la période 2013-2020 et pour la saison 2019-2020, saison exceptionnelle à plus d'un titre, en abordant successivement les thématiques suivantes :

- . Les effectifs de la Ligue,
- . L'évolution de l'offre de pratique,
- . Le soutien et l'accompagnement des clubs,
- . L'arbitrage.

A titre liminaire, le Secrétaire Général rappelle que bien que marquée par la pandémie de la COVID-19, 2019-2020 représente également la 2^{ème} saison du record du nombre de licenciés enregistrés au sein de notre Ligue.

En effet, après avoir atteint un niveau record l'année du Centenaire du Football Francilien (avec 280 422 licences enregistrées au 30 juin 2019), la Ligue réalise en 2019-2020 sa 2^{ème} meilleure « performance » avec 271 922 licences au 30 juin 2020.

Alors que la saison s'est brutalement arrêtée au 16 Mars 2020, les marqueurs étaient au vert ; les effectifs licenciés féminines sont en hausse par rapport à la saison précédente, saison pleine et saison de record. Il en est de même pour les effectifs licenciés Futsal.

Ce sont les signes de la bonne santé de notre Ligue qui est le fruit de la politique menée depuis 8 ans avec et aux côtés des clubs et qui avait pour objectifs de :

- . Donner aux clubs les moyens de leur engagement car ils font la Ligue ;
- . Les reconnaître comme des acteurs exemplaires où s'expriment tous les talents ;
- . Associer toutes les composantes des clubs au développement de la Ligue ;
- . Affirmer que les clubs sont des espaces irremplaçables de mixité sociale, d'émancipation, de réussite, de cohésion, de rassemblement et un espace de fierté individuelle et collective ;
- . Affirmer et clamer le rôle sportif, éducatif et social des clubs dans la communauté ;
- . Construire avec chaque club une relation égalitaire et responsable ;
- . Tenir les engagements vertueux et équitables,
- . Ecarter toutes les promesses démagogiques et irréalistes,
- . Faire face solidairement à l'adversité et construire ensemble le présent et l'avenir.

Les chiffres clés en sont la meilleure illustration.

Les effectifs

De manière factuelle, on observe que sur la période [2012 - 2020], qui aura été ponctuée d'une succession de records, le taux d'évolution global du nombre de licences enregistrées au sein de la Ligue est de 21,17%.

Si on compare les chiffres au 30 Juin 2012 et ceux au 30 Juin 2019, saison record, l'augmentation est de plus de 25%.

Sur cette même période, la Ligue a ainsi contribué à elle seule à hauteur de 30% de l'augmentation enregistrée au niveau national.

Avec ses 271 922 licences enregistrées au 30 juin 2020, la Ligue reste en tête du classement des Ligues Régionales en fonction du nombre de licences enregistrées, devant les Ligues AUVERGNE-RHONE-ALPES et HAUTS-DE-FRANCE qui complètent le podium.

Le poids de la Ligue dans l'effectif total reste stable à hauteur de 12,9%, soit + 0,1 point par rapport à la saison précédente.

Dans le détail, le poids de la Ligue dans l'effectif total atteint 27,1% en Futsal, et 16,4% dans le Football d'Animation.

Au-delà d'illustrer, une nouvelle fois, l'importance du Football Francilien au niveau national, ces quelques chiffres viennent confirmer le bienfondé de la politique menée par les Comités Directeurs de Ligue depuis 2013.

Ces chiffres et cette réussite sont l'héritage et le patrimoine que l'équipe dirigeante a constitués depuis 8 ans avec nos clubs et pour nos clubs ; un patrimoine permis par une politique responsable, durable, et qui a fait une large place aux femmes, aux jeunes et à la diversité.

L'évolution de l'offre de pratique

En 8 ans, la Ligue a mené une politique dynamique de développement des pratiques tout en élargissant son offre de pratique.

Deux réformes des Championnats imposées par la F.F.F. ont dû être menées ces dernières années.

Nos choix ont toujours été guidés par l'intérêt général. Ainsi, même quand il a fallu réduire la pyramide des compétitions Seniors d'un niveau, les clubs n'ont pas été perdants, bien au contraire puisque les décisions prises au niveau de notre territoire ont permis d'augmenter le nombre d'équipes dans nos compétitions régionales, passant de 110 équipes sur 4 niveaux à 120 équipes sur 3 niveaux.

Concernant les catégories de jeunes, nous pouvons constater qu'en 2012-2013, il y avait 5 Championnats pour 291 équipes. A ce jour, à travers la réforme des catégories d'âge et la création d'une compétition U20, 6 Championnats et 388 équipes composent nos compétitions de jeunes.

En ce qui concerne le Critérium Régional U13 qui a débuté avec 48 équipes, il est aujourd'hui constitué de 2 Critériums, U12 et U13, composés de 119 équipes.

Concernant les Féminines, les actions menées sont différentes :

. Dans un premier temps, la décentralisation des derniers niveaux vers les Districts afin de permettre de créer une vraie pyramide,

. La création de la Coupe de Paris IDF à 11 pour les féminines,

. La réforme des catégories d'âge (U15 F et U18 F), avec pour les U18 F, l'accession au Championnat National U19 F.

Ces actions traduisent la volonté de proposer une offre de pratique féminine en perpétuelle évolution afin d'accompagner son développement.

Le soutien et l'accompagnement des clubs

Le soutien et l'accompagnement des clubs ont été matérialisés par :

- (i) Des décisions solidaires,
- (ii) Des mesures d'accompagnement,
- (iii) Des mesures d'accompagnement spécifiques à la COVID-19,
- (iv) La mise en lumière des clubs et leur reconnaissance.

(i) Les décisions solidaires

Le Fonds Régional de Solidarité : 330 000 €

Le Fonds National de Solidarité : 515 000 €

Dans le contexte de crise sans précédent, la Ligue, fidèle à ses engagements de solidarité et d'équité, a décidé, dès le mois de Mai, d'accompagner ses clubs en créant, en complément du Fonds National de Solidarité, un Fonds de Solidarité Régional en reversant aux clubs la part Ligue sur la licence Dirigeant, les droits d'engagement des équipes évoluant en Ligue et les quotes-parts sur les cotisations, soit 330 000 €.

Et, pour cette saison 2020-2021, 515 000 € seront reversés par la Ligue au titre du Fonds National de Solidarité.

(ii) Les mesures d'accompagnement

Grâce à une gestion rigoureuse mais aussi grâce au soutien reconduit de nos partenaires et du Fonds annuel de Solidarité, la Ligue a renouvelé ses opérations annuelles de soutien aux clubs et de structuration des pratiques.

Entre l'opération « Solidarité Club », « Foot Féminin, c'est déjà un but », « Top Futsal » et « 10 000 Ballons », ce sont plus de 1 000 clubs qui auront encore bénéficié de dotations en matériel et de formations.

Ces dotations ont été remises lors du Centenaire du Football Francilien organisé dans le cadre de l'inauguration de la plaine de jeux à Morfondé au mois d'Octobre 2019.

Le Fonds de Solidarité, créé en 2013 à hauteur de 200 000 €, a été augmenté à 400 000 € ; outre ce Fonds, il a été mis en œuvre la Commission de Solidarité qui vient en aide aux clubs dans toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Uni par nos valeurs communes de solidarité, de partage et de proximité, le CREDIT MUTUEL avait mis en place en 2017-2018 une permanence téléphonique dédiée à nos clubs pour un accompagnement juridique, fiscal ou administratif ; cet accompagnement a été reconduit lors de la saison 2019-2020.

Accompagnement renforcé par un nouveau dispositif lancé en ce début de saison, « Assistance Club », permanence assurée par un cabinet d'avocats spécialisés dans toutes les questions fiscales, sociales, spécifiques au domaine sportif.

(iii) Les mesures d'accompagnement spécifiques COVID-19

Malgré la situation sanitaire, les confinements, l'arrêt total des compétitions, la Ligue est restée aux côtés de ses clubs.

Elle s'est évertuée à maintenir ce lien avec les clubs à travers ses traditionnels supports de communication : site Internet, réseaux sociaux. Mais pour aller encore plus loin dans cette

démarche, il a d'abord été décidé de créer une newsletter hebdomadaire dans laquelle nous avons apporté toutes les informations liées à la COVID-19, ce qui, pour nous, était essentiel. Il a également été mis à la disposition des clubs sur leur espace club un onglet « Info COVID-19 » où il leur était possible de poser toutes les questions.

Une permanence téléphonique, 7 jours sur 7, a également été mise à disposition des clubs ainsi que des numéros uniques par service pour répondre le plus spécifiquement à leurs besoins.

Une cellule COVID a aussi été mise en place pour répondre aux questions sanitaires et relatives aux conditions de reprise.

La Ligue n'a eu de cesse que d'être présente et d'accompagner ses clubs dans ces moments difficiles.

(iv) La mise en lumière des clubs

La mise en lumière des clubs à travers les supports de communication : STADIUM MAG, les réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook, Instagram.

Autant d'outils pour inlassablement rappeler et mettre en lumière le travail effectué au quotidien par nos milliers de bénévoles, éducateurs et dirigeants, toutes celles et ceux qui font notre football au quotidien.

Dès sa prise de fonction en 2013, la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue a souhaité instaurer un type de gouvernance basé certes sur la responsabilité mais aussi sur le dialogue et l'ouverture à de nouvelles idées.

Les clubs au centre de toutes les décisions à travers le Conseil Consultatif de la Jeunesse et le Collège des Présidents de Club.

La reconnaissance à travers les différents moments festifs honorant nos bénévoles et nos Champions.

(v) Les grands événements de la saison

Le 13 Octobre 2019, CAMPUS PARIS était en ébullition avec les 100 ans du Football Francilien qui étaient fêtés en grande pompe. Un millier d'enfants venus de tous les clubs de l'Ile-de-France ont inauguré, en présence de personnalités telles que Valérie PECRESSE, Présidente de la Région et Noël LE GRAET, Président de la Fédération Française de Football, la nouvelle plaine de jeu composée de 3 terrains synthétiques et d'un terrain de Futsal extérieur.

Et une nouvelle page qui s'inscrit puisque quelques semaines plus tard, dans le prolongement des premières actions organisées depuis 2017 sur le Domaine, les services de l'IR2F et l'ETR y ont pris leur quartier. Désormais, formations d'arbitres, d'éducateurs s'y déroulent comme l'ensemble des opérations de détection et des stages d'arbitres.

Morfondé est l'avenir de notre Ligue, celui où nous inscrivons toute notre histoire ; un lieu qui va devenir au fil des ans une nouvelle source de richesse au service de tous.

L'arbitrage

L'arbitrage n'a pas échappé aux conséquences de la crise sanitaire.

La saison 2019-2020 enregistre une baisse de nos effectifs arbitres directement liée au premier confinement et à l'arrêt définitif des compétitions.

En effet, l'ensemble des nouveaux arbitres présentés par les clubs aux formations initiales à l'arbitrage n'ont pu, même s'ils avaient satisfait à leur examen théorique, passer leur match probatoire faute de matchs ; les licences « Arbitre » normalement saisies pour l'occasion n'ont donc pas pu l'être, ce qui explique la baisse des licences « nouveaux arbitres » et par voie de conséquence, celle du nombre de licences « Arbitre ».

A noter que ces arbitres ont pu néanmoins compter pour le Statut de l'Arbitrage, ce qui constitue une décision de bienveillance en direction de nos clubs.

Initiée en 2014, « L'Arbitre c'est sacré » est une opération déclinée en 10 mesures ; elle contribue à protéger et à toujours mieux intégrer les arbitres au cœur de l'ensemble des acteurs du football.

Cette saison, les arbitres Elite à 11, Futsal et Féminines étaient conviés, comme à leur habitude, pour partager un moment de convivialité lors duquel leur est remise une dotation en équipement. Le 04 Février 2020, ils étaient donc réunis à l'Hôtel des Arts et Métier à Paris pour une grande soirée organisée par la Ligue en leur honneur.

LE DEPARTEMENT TECHNIQUE

Intervention de Monsieur Ali MOUCER, Directeur Technique Régional de la Ligue

Monsieur Ali MOUCER présente le volet technique du bilan moral de la Ligue en abordant successivement les thématiques suivantes :

- . La formation initiale et continue des éducateurs,
- . La structuration des clubs et l'élargissement de l'offre de pratique,
- . L'identification et l'accompagnement des jeunes à potentiel.

La formation initiale et continue des éducateurs

La formation des éducateurs a évolué pour être aujourd'hui complètement pilotée par l'Institut Régional de Formation de la Ligue.

Chaque saison, de nouveaux modules sont venus compléter notre offre pour proposer aujourd'hui un contenu de formation ciblant l'ensemble des catégories et des pratiques existantes.

Pour faciliter l'accès à la formation, 90% des modules sont proposés en proximité avec la collaboration des Districts.

Les formations professionnelles sont quant à elles réalisées sur le Centre Technique de Morfondé ; elles s'organisent par une alternance entre formation en centre et stage en club.

Pour construire l'éducateur de demain, les formateurs usent d'une pédagogie collaborative partant des représentations des stagiaires pour co construire les compétences.

Un suivi particulier permet d'encourager et de faciliter l'accès des femmes à la formation, lesquelles femmes représentent aujourd'hui 9% des effectifs.

La situation sanitaire a accéléré le développement de la formation à distance. Les techniciens et les administratifs ont été particulièrement actifs pour permettre aux 237 stagiaires en formation professionnelle de terminer leur cursus et d'obtenir leur diplôme.

La structuration des clubs et l'élargissement de l'offre de pratique

La demande des pratiquants de sortir du modèle « football à 11 en matchs aller-retour » s'est accentuée. Pour y répondre, la Ligue crée chaque saison de nouvelles offres et améliore celles existantes.

La compétition régionale U12-U13 en est l'illustration ; elle comptait 48 équipes en 2012 et en accueille 119 aujourd'hui.

La Ligue s'est fortement mobilisée pour encourager et accompagner les clubs à l'accueil des pratiquantes. L'offre de compétitions féminines, uniquement régionale il y a 8 ans, est aujourd'hui complétée par des Critériums et des Championnats Départementaux pour toutes les catégories de U7 à Senior.

Stimulée par la vitalité de nos clubs, la pratique du Futsal a connu elle aussi un essor considérable ; la seule compétition Senior existante en 2012 s'est élargie aujourd'hui avec une pratique pour toutes les catégories. Une compétition féminine est également disponible au niveau régional et sera complétée progressivement par une offre départementale.

Sur le plan national, depuis 10 ans, nos clubs de Futsal dominent le Championnat de Division 1 ; le dynamisme qu'ils affichent bénéficie également à l'équipe de France composée à 80% par nos joueurs.

L'identification et l'accompagnement des jeunes à potentiel

Chaque saison, 10 000 jeunes sont observés par les Cadres Techniques de la Ligue lors des matchs ou des différentes phases de détection. Ces opérations permettent aux meilleurs Franciliens, garçons et filles âgés de 13 à 17 ans, d'être identifiés et suivis en vue d'intégrer une sélection régionale, une structure fédérale de formation et, pour les meilleurs(es), les équipes de France de jeunes.

Cette saison, la situation sanitaire nous a contraints à cesser en Février toutes les actions programmées. Aucune sélection régionale n'a été mise sur pied, la Fédération ayant annulé l'ensemble des compétitions « inter ligues ». Elle en a fait de même pour l'épreuve de la Coupe des Régions UEFA pour laquelle notre sélection Senior devait recevoir le Grand Est en demi-finale.

Le nombre incroyable de joueurs professionnels ayant débuté leur carrière dans un de nos clubs, fait de l'Ile-de-France le premier territoire d'éclosion des futures stars du football mondial.

Les Franciliens représentent plus d'un tiers des jeunes dans les centres de formation français et autant des joueurs en activité en Ligue 1.

Au niveau Européen, ils composent pour 50% la présence française dans les quatre autres grands championnats, plaçant ainsi l'Ile-de-France devant la région de Sao Paulo.

Avec leur club respectif, ils ont soulevé tous les trophées de Champions et les Coupes Nationales en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie et en Angleterre. Ils étaient également présents dans toutes les équipes du dernier carré de la Ligue des Champions 2020 qui s'est déroulé cet été à Lisbonne.

La réussite de nos jeunes affole toutes les statistiques !

Sur les cinq dernières éditions de la Coupe du Monde, la Ligue a fourni à elle seule 60 joueurs. C'est un nombre inégalé par les autres grandes métropoles de la planète.

L'Ile-de-France a également été la région la plus représentée lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations avec 21 joueurs répartis dans neuf sélections.

Les Franciliens sont également les plus nombreux en équipe de France pour laquelle en 2020, Didier Deschamps a fait appel à 13 d'entre eux.

Après ces différentes présentations, l'Assemblée procède au vote du rapport moral de la saison 2019-2020.

Vote n°2 : Approbation du rapport moral de la saison 2019-2020

Nombre de voix exprimées : 10 805 voix

Nombre de « POUR » : 9 160 voix (soit 84,78% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 1 645 voix (soit 15,22% des voix exprimées)

Le rapport moral de la saison 2019-2020 est approuvé à 84,78% des voix.
--

VI. QUESTIONS FINANCIERES

LE RAPPORT DE LA TRESORIERE SAISON 2019-2020

Intervention de Madame Valérie COLIN, Trésorière de la Ligue

Avant la présentation détaillée des Comptes et de la répartition des produits et des charges par activité par l'expert-comptable de la Ligue, Madame Valérie COLIN présente son rapport au titre de la saison 2019-2020 en abordant successivement les thématiques suivantes :

- . Les différents niveaux de versements effectués par la Ligue,
- . Les versements aux clubs et les aides COVID-19,
- . Les fonds propres de la Ligue.

Les différents niveaux de versements effectués par la Ligue

Cette analyse du budget en fonction des différents niveaux de versements effectués par la Ligue permet de relever que la Ligue est une sorte de « boîte aux lettres » et qu'elle ne dispose pas de la totalité de ses produits pour son fonctionnement.

En effet, la Ligue effectue différents versements selon trois niveaux :

- . Les versements aux Districts,
- . Les versements à la F.F.F.,
- . L'assurance licence.

S'agissant des versements aux Districts, ils sont composés de :

- . Une subvention fixe
- . Une subvention modulée
- . La convention d'objectifs FFF-Ligue-Districts
- . La part District sur les licences
- . La part District sur les Droits de Changement de Club (DCC)
- . La part District sur les cotisations
- . La part District sur les engagements

Et représentent un total de 3 136 K€ pour la saison 2019-2020.

S'agissant des versements à la F.F.F., ils comprennent :

- . La part F.F.F sur les licences
- . La part F.F.F. sur les cotisations
- . La part F.F.F. sur les DCC

Et représentent un total de 993 K€ pour la saison 2019-2020.

S'agissant de l'assurance licence, ce reversement représente un total de 571 K€ pour la saison 2019-2020.

Le total de ces reversements s'élève à 4 700 K€ pour la saison 2019-2020.

Sur un budget global de 10 461 K€, ce sont donc près de 50% qui sont redistribués ; le budget réel de la Ligue pour son fonctionnement et la conduite de ses actions est donc de 5 749 K€.

REVERSEMENTS DISTRICTS							
SUBVENTIONS PART FIXE	SUBVENTIONS PART MODULEE	CONVENTIONS OBJECTIFS DISTRICTS	PART DISTRICTS LICENCES	PART DISTRICTS DCC	PART DISTRICTS COTISATIONS	PART DISTRICTS ENGAGEMENTS	TOTAL
240 658,00 €	184 585,00 €	462 000,00 €	1 508 920,00 €	573 730,00 €	102 633,00 €	63 855,00 €	3 136 381,00 €

REVERSEMENTS FFF			
PART FFF LICENCES	PART FFF COTISATIONS	PART FFF DEMISSIONS	TOTAL
757 293,00 €	64 440,00 €	171 358,00 €	993 091,00 €

REVERSEMENTS ASSURANCE LICENCES
571 024,00 €

TOTAL REVERSEMENTS	4 700 496,00 €
--------------------	----------------

Les reversements aux clubs et les aides COVID-19

Depuis 2013, le Comité de Direction a décidé de reverser aux clubs la part Ligue sur les licences « Dirigeant » et les droits d'engagement pour les équipes évoluant dans les Championnats Régionaux, ce qui représente un reversement de plus de 100 K€ chaque saison, soit près de 1 000 K€ sur les deux dernières mandatures.

Pour la saison 2019-2020, compte tenu de la crise sanitaire, des aides exceptionnelles ont été accordées aux clubs comme suit :

. Le Fonds Régional de Solidarité : il s'agit des reversements de la part Ligue sur les licences « Dirigeant », des droits d'engagement pour les équipes évoluant dans les Championnats Régionaux et de la part Ligue sur les cotisations, ce qui représente un total de reversements de 330 K€.

. Le Fonds National de Solidarité : il s'agit d'une aide de 10 € par licencié dont la prise en charge est répartie comme suit :

- 1 € pour le District
- 3 € pour la Ligue
- 7 € pour la F.F.F.

Ce qui représente un montant global de 2 572 K€.

Par ailleurs, des aides ont également été demandées aux partenaires de la Ligue ; ainsi, des aides supplémentaires ont pu être mobilisés comme suit :

- . Fonds P.S.G. : 174 K€ (1 € par licencié de moins de 19 ans)
- . Fonds CREDIT MUTUEL : 90 K€ (1 € par licencié de U6 à U13)

Au total, les versements aux clubs au titre des aides COVID-19 s'élèvent à 3 166 K€.

Fonds Régional de solidarité	330 000,00 €
-------------------------------------	---------------------

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE	
Districts	257 221,00 €
Ligue	514 442,00 €
F.F.F.	1 800 547,00 €
TOTAL	2 572 210,00 €

Fonds PSG	174 615,00 €
------------------	---------------------

Fonds Crédit Mutuel	90 000,00 €
----------------------------	--------------------

TOTAL AIDES COVID	3 166 825,00 €
--------------------------	-----------------------

Les fonds propres de la Ligue

Les fonds propres de la Ligue sont constitués de :

- . La réserve dédiée au Centre Technique Régional
- . Le fonds de roulement

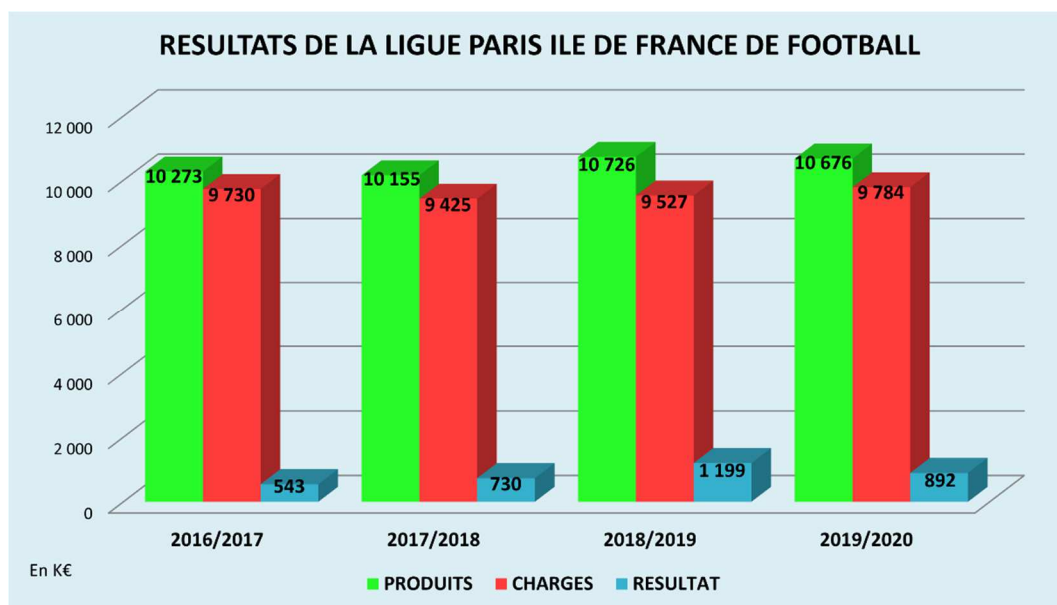
Au 30 Juin 2020, les fonds propres de la Ligue s'élèvent à 8 487 K€ dont 4 494 K€ au titre de la réserve dédiée au Centre Technique Régional, laquelle réserve a été constituée afin d'assurer pour les années à venir les investissements restant à faire à Morfondé (notamment l'extension de l'unité de vie « Fernand DUCHAUSSOY » afin d'augmenter le nombre de couchages, la réalisation d'un parking viabilisé et de l'éclairage public) ainsi que pour en assurer les charges.

Le fonds de roulement, de l'ordre de 4 000 K€, permet d'adapter les différentes échéances financières des clubs à leur trésorerie tout en effectuant les versements nécessaires au fonctionnement des Districts.

A titre d'illustration, il est rappelé que pour la saison en cours, la Ligue n'a réclamé aux clubs ni la 2^{ème} quote-part sur les licences, ni les Droits de Changement de Club (lesquels sont habituellement réclamés au début du mois de Novembre) alors qu'elle a reversé aux Districts les parts leur revenant, ce qui constitue une avance de trésorerie de 1 000 K€, étant précisé que dans le même temps, la Ligue a fait face à ses propres charges de fonctionnement. Sans ce fonds de roulement, la Ligue ne pourrait pas effectuer une telle avance de trésorerie aux Districts, ce qui aurait pu les mettre en grandes difficultés financières.

LA PRESENTATION DES COMPTES PAR L'EXPERT-COMPTABLE DE LA LIGUE

M. Stéphane DELZAIVE, Expert-comptable de la Ligue effectue une présentation détaillée des Comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2020.

LE RESULTAT

Le niveau d'activité pour la saison 2019-2020 est en légère baisse par rapport à la précédente saison et les produits diminuent ainsi de 0,47% ; cette variation s'explique notamment par la baisse des licences pour 128 K€. Cette baisse est la conséquence directe de l'arrêt des compétitions le 16 Mars 2020 en raison de la pandémie.

L'augmentation des charges est de 2,7%, passant ainsi de 9 527 K€ à 9 784 K€, qui s'explique principalement par l'augmentation des charges concernant Morfondé pour 388 K€. La masse salariale est en légère baisse à 2 620 K€ contre 2 725 K€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 3,85%.

Ces différents agrégats permettent de constater une baisse du résultat net de 25,6%, s'établissant ainsi à 892 K€ contre 1 199 K€ pour l'exercice précédent.

Il est précisé que cet excellent résultat tient compte des dépenses liées à Morfondé pour environ 515 K€ en 2019-2020 contre 408 K€ pour l'exercice précédent. Ainsi, malgré la montée en charge de l'activité sur Morfondé et l'augmentation des charges qui en découle, la Ligue enregistre encore cette année un très bon résultat qui est le fruit d'une gestion rigoureuse et maîtrisée des 8 années précédentes.

Le Compte de résultat simplifié

LIBELLES	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 060	9 987	10 568	10 461
CHARGES REVERSEES AUX TIERS (FFF et DISTRICTS)	-4 070	-3 927	-4 206	-4 412
MASSE SALARIALE (Y COMPRIS TAXES SUR LES SALAIRES)	-3 029	-2 928	-2 918	-2 797
FRAIS GENERAUX ET ACTIONS LIGUES (dont FONDS DE SOLIDARITE)	-2 082	-1 943	-1 869	-1 906
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-491	-572	-469	-635
RESULTAT D'EXPLOITATION	388	617	1 106	711
RESULTAT FINANCIER	-22	-16	-10	-4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	182	134	108	188
IMPOT SUR LES PLACEMENTS	-5	-4	-6	-3
RESULTAT NET	543	730	1 199	892

Le résultat net est de 892 K€ contre 1 199 K€ pour l'exercice précédent.

Il est composé pour 79% par le résultat d'exploitation (contre 92% pour l'exercice précédent) ; le résultat d'exploitation s'élève à 711 K€ contre 1 106 K€ sur l'exercice précédent. Cette baisse de 395 K€ du résultat d'exploitation s'explique notamment par la hausse des amortissements et provisions pour 166 K€ et des charges reversées aux tiers pour 206 K€. La masse salariale diminue de 121 K€.

L'écart constaté entre le Budget prévisionnel des charges et les comptes clos porte essentiellement sur la diminution de la masse salariale et sur la compression des autres charges externes.

L'évolution des amortissements et provisions est liée aux investissements sur le Domaine de Morfondé ; la dotation aux amortissements est compensée par la reprise comptable des subventions d'investissement reçues, ce qui explique pour partie le résultat exceptionnel de 188 K€ (dont 168 au titre des amortissements).

Le résultat exceptionnel comprend également une aide de 20 K€ du CREDIT MUTUEL pour la COVID-19.

Le résultat financier de - 4 K€ (contre - 10 K€ sur l'exercice précédent) est impacté par les intérêts de l'emprunt contracté pour l'acquisition du Domaine de Morfondé et par l'augmentation de 4 K€ sur l'exercice des produits de placement de trésorerie.

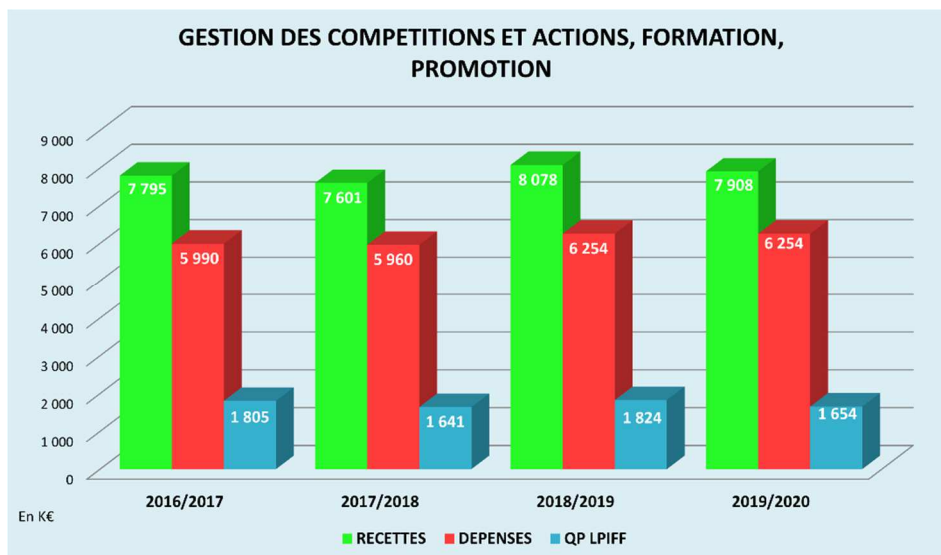
Comme les saisons précédentes, et afin de mieux comprendre les comptes de la Ligue, il est ensuite effectué une présentation des flux liés aux 3 niveaux d'analyse suivants :

- * La gestion des compétitions et les actions de formation et de promotion, le « cœur de métier » de la Ligue ;
- * Les subventions reçues et reversées dont le solde est disponible pour les actions de la Ligue ;
- * La Vie de la Ligue qui regroupe l'ensemble des autres produits et autres charges non affectés ainsi que les quotes-parts restantes générées par les 2 rubriques précédentes, étant précisé que les charges relatives au Domaine de Morfondé ont, comme lors des exercices

précédents, été rattachées à la Vie de la Ligue afin d'assurer une meilleure comparabilité des activités.

La gestion des compétitions et les actions de formation et de promotion

Sur l'activité « gestion des compétitions et actions de formation et promotion », la quote-part restant à la Ligue est en baisse, s'élevant à 1 654 K€ contre 1 824 K€ lors de l'exercice précédent.



Les produits

Le total des produits est en légère diminution (7 908 K€ contre 8 078 K€ la saison précédente). Dans le détail, les différents postes évoluent comme suit :

- . Les produits sur licences sont en baisse de 128 K€ pour s'établir à 5 310 K€.
- Le nombre de licences s'établit à 271 922 contre 280 422 pour la saison précédente.
- . Les Droits de Changement de Club sont en baisse de 25 K€.
- . Les amendes et pénalités sont en baisse de 111 K€.
- . Pour le volet formation, l'Institut Régional de Formation du Football qui dispense les formations BEF/BMF, a généré un produit de 459 K€, en hausse de 111 K€ par rapport à la saison précédente.

Les charges

Les charges directement affectées à la gestion des compétitions et actions de formation et de promotion, sont stables puisqu'elles s'établissent à 6 254 K€, soit le même montant, au millier d'euros près, que l'exercice précédent.

Il est à noter sur l'exercice une variation liée à une charge exceptionnelle de 222 K€ qui correspond à l'aide exceptionnelle accordée aux clubs pendant la période COVID-19.

La quote-part reversée aux Districts qui est de 2 314 K€, reste stable.

Dans le volet « actions de formation et promotion », l'achat de matériel sportif est en hausse par rapport à l'exercice précédent de 36,17% pour s'établir à 128 K€ après avoir baissé durant les trois dernières années. Ce poste reste quand même maîtrisé grâce à l'utilisation du stock déjà existant et à la dotation de l'équipementier.

La hausse de ce poste s'explique notamment par un niveau de dotations aux clubs plus important et l'achat de matériel pédagogique pour les actions organisées à Morfondé.

Sur l'activité « Frais de stages, sélections et rassemblements », on observe une forte baisse de 52,54% ; cette baisse est liée à l'organisation de l'ensemble des formations et des opérations de détection à Morfondé, ce qui a permis de ne plus avoir recours à d'autres installations qui avaient un coût non négligeable.

La masse salariale affectée qui s'établit à 1 085 K€, est stable par rapport à l'exercice précédent.

Les subventions

Avec un total de 2 286 K€, les subventions perçues par la Ligue sont en baisse par rapport à l'exercice précédent dont le total était de 2 447 K€.

La quote-part reversée aux Districts est en hausse, s'établissant à 887 K€ contre 818 K€ pour l'exercice précédent.

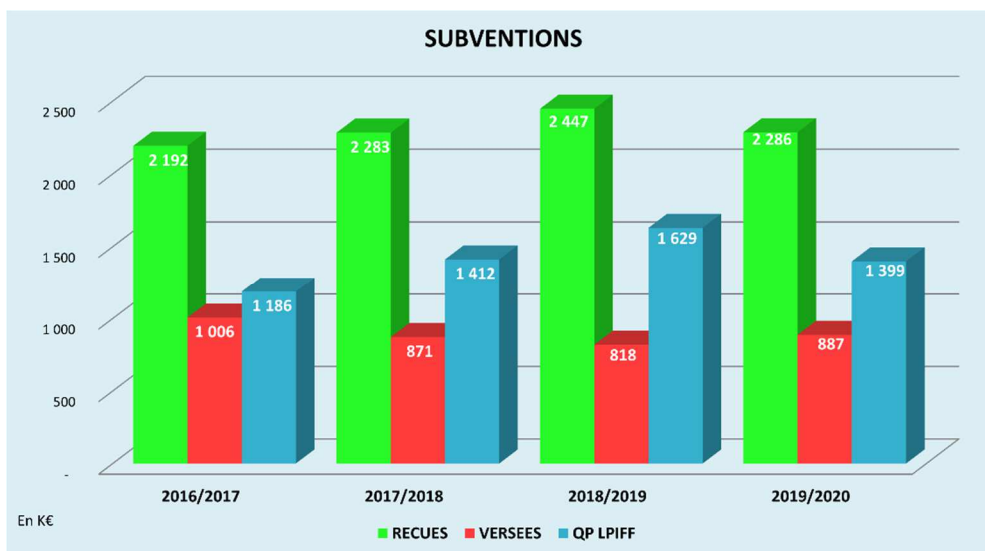
Au total, la quote-part restant à la Ligue sur les subventions est en baisse et s'élève à 1 399 K€ contre 1 629 K€ pour la saison précédente.

Dans le détail, on observe une baisse générale des subventions.

Au niveau des subventions reçues :

- . Les subventions fédérales connaissent en baisse de 100 K€ en raison d'une subvention exceptionnelle versée en 2018-2019 pour l'animation de la Coupe du Monde Féminine.
- . Les subventions CNDS et Région IDF sont quant à elles en hausse en raison notamment d'une subvention versée sur la saison 2019-2020 pour la Coupe du Monde 2019.
- . Les subventions privées régressent, passant de 305 K€ à 192 K€.

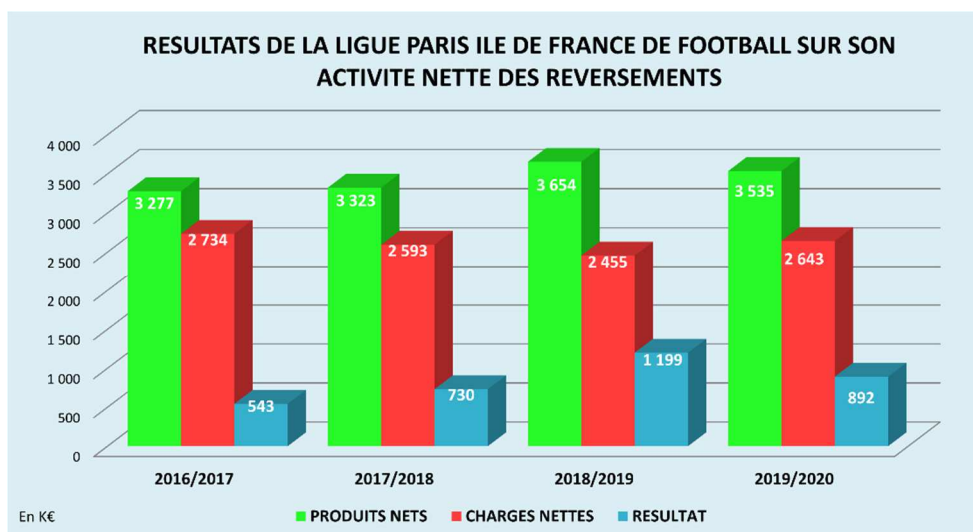
Les subventions versées aux Districts ont quant à elles augmenté de 69 K€ pour s'établir à 887 K€.



L'activité de la Ligue nette des reversements

Il est préalablement rappelé que la Ligue comporte une partie d'encaissements pour compte et une partie de reversements ; dès lors, et comme les saisons précédentes, il est nécessaire d'effectuer une présentation des produits et des charges en net des reversements.

Les produits nets des reversements s'élèvent à 3 535 K€ pour 2 643 K€ de charges, soit un résultat de 892 K€.



L'intérêt de ce graphique est surtout de montrer le budget dont dispose réellement la Ligue après le reversement d'une partie des produits à la F.F.F., aux Districts et aux clubs.

La Vie de la Ligue

Le dernier secteur concerne la partie « Vie de la Ligue », c'est-à-dire les produits et charges non affectés.

PRODUITS	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
PRODUITS DIRECTS	153	137	90	340
MORFONDE	133	133	111	142
QUOTE-PART SUBVENTIONS	1 186	1 412	1 629	1 399
QUOTE-PART COMPETITIONS	1 805	1 641	1 824	1 654
TOTAL	3 277	3 323	3 654	3 535

CHARGES	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
MASSE SALARIALE	1 092	983	1 062	953
FRAIS GENERAUX	356	243	204	187
ADMINISTRATION	571	399	330	256
MORFONDE	715	968	859	1 247
TOTAL	2 734	2 593	2 455	2 643

RESULTAT	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
	543	730	1 199	892

Concernant les produits, on retrouve essentiellement les quotes-parts sur subventions et gestion des compétitions que nous venons d'étudier.

Les produits directs représentent les revenus de placement, les revenus de partenariat et autres produits ; ils sont en forte hausse de 250 K€ pour s'établir à 340 K€ au 30 Juin 2020. Ils comprennent des reprises de provision pour 161 K€ dont 141 K€ au titre de la reprise de la provision sur retraite liée à l'évolution de la masse salariale.

Le Domaine de Morfondé, classé dans cette rubrique, explique une partie des variations des charges.

En produits liés au Domaine, figure toujours la reprise de la subvention d'investissement pour 142 K€, et en charges, les frais courants, les dotations aux amortissements et les intérêts d'emprunt pour un total de 1 247 K€.

On remarque également que la masse salariale a baissé et que les frais généraux continuent de baisser pour s'établir respectivement à 953 K€ et 187 K€.

La valorisation du Bénévolat

Pour conclure cette analyse du Compte de résultat arrêté au 30 Juin 2020, M. DELZAIVE effectue une présentation du compte de résultat sur l'activité nette des reversements incluant la valorisation du bénévolat, ce qui permet d'avoir une représentation de l'impact du bénévolat dans les Comptes de la Ligue et de son importance.

Les heures de bénévolat ont été valorisées à un taux standard par catégorie (Commissions et Comité de Direction). Ainsi, pour la saison 2019-2020, le bénévolat qui est valorisé à hauteur de 477 K€ (contre 545 K€ pour l'exercice précédent) représente 11,9% du total des produits (et des charges) de la Ligue, nets des reversements.

LE BILAN

L'actif du Bilan qui recense le patrimoine de la Ligue, est composé pour :

- . 50% de trésorerie,
- . 42% d'actifs immobiliers,
- . 8% de créances à recouvrer.

On constate une stabilité de ces différents agrégats par rapport à la saison dernière.

	ACTIF			
	30/06/2019		30/06/2020	
	Montant	%	Montant	%
IMMOBILISATIONS	6 275	36,8%	6 981	41,7%
STOCKS	7	0,0%	0	0,0%
CREANCES	1 807	10,6%	1 337	8,0%
DIVERS	9	0,1%	7	0,0%
TRESORERIE	8 848	51,9%	8 385	50,1%
COMPTES DE REGUL.	102		32	
TOTAL	17 048	100,0%	16 742	100,0%

	PASSIF			
	30/06/2019		30/06/2020	
	Montant	%	Montant	%
FONDS ASSOCIATIFS dont Résultat	10 390	60,9%	11 151	66,6%
PROV ^o RISQUES & CHARGES	365	2,1%	203	1,2%
DETTES FINANCIERES	2 313	13,6%	2 073	12,4%
DETTES FOURNISSEURS	520	3,1%	290	1,7%
DETTES SOCIALES & FISCALES	717	4,2%	662	4,0%
DETTES DIVERSES	1 369	8,0%	2 087	12,5%
COMPTES DE REGUL.	1 374	8,1%	276	1,6%
TOTAL	17 048	100,0%	16 742	100,0%

La trésorerie, d'un montant de 8 385 K€, est composé à 60% de placements sans risque et à 40% de trésorerie disponible.

L'actif immobilier, d'un montant de 6 981 K€, est composé à hauteur de 95% par le Domaine de Morfondé.

L'actif immobilier comprend également le siège social du 5 Place de Valois à Paris ; la valeur nette comptable de ce bâtiment dans les comptes au 30 Juin 2020 est nulle, étant précisé que conformément aux normes comptables, les valeurs présentées à l'actif et au passif sont en

coût historique c'est-à-dire en coût d'acquisition et sans tenir compte des éventuelles plus-values latentes, seules les moins-values latentes étant, dans un souci de prudence, prises en compte.

Le poste des créances qui s'établit à 1 337 K€ comprend pour 824 K€ de subventions restant à encaisser pour le Domaine de Morfondé. Ce poste est en baisse par rapport à l'exercice précédent compte tenu de l'évolution des travaux et du paiement des subventions.

Concernant le passif du Bilan :

. Grâce au résultat de l'exercice, les fonds propres progressent pour s'établir à 11 151 K€ contre 10 390 K€ pour l'exercice précédent.

. Les dettes financières représentent 12,4% du total du passif contre 13,6% l'an dernier ; il s'agit essentiellement d'emprunts bancaires.

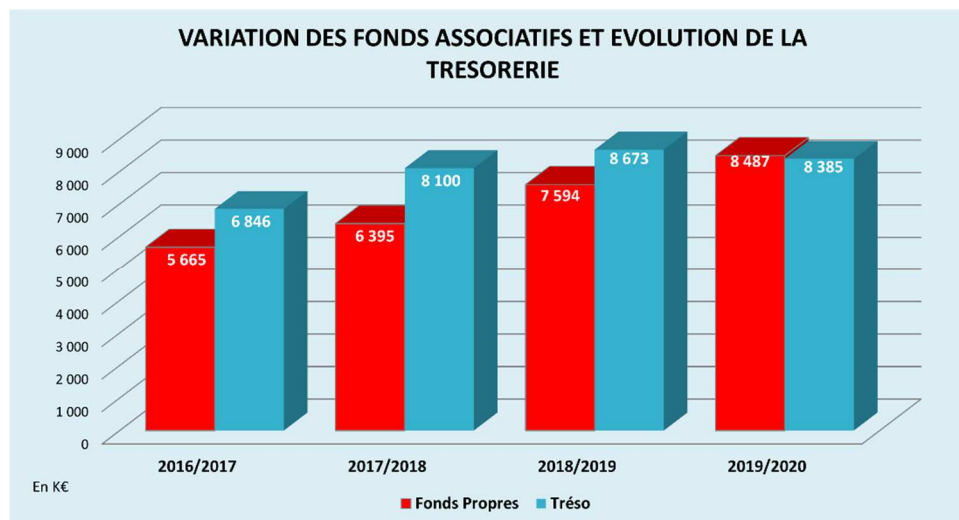
Les dettes financières diminuent chaque année au fur et à mesure du remboursement des emprunts pour s'établir à 2 073 K€ au 30 Juin 2020.

. Les dettes diverses représentent 12,5% du total du passif, soit un total de 2 078 K€ ; ce poste comprend essentiellement les soldes à reverser aux Districts.

. Les comptes de régularisation qui représentent les avances des clubs pour la saison à venir mais encaissées sur cet exercice, s'établissent à 276 K€ au 30 Juin 2020, soit 1,6% du total du passif.

LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Pour conclure cette présentation détaillée des Comptes de la Ligue arrêtés au 30 Juin 2020, est présenté le tableau des flux de trésorerie, lequel permet de comprendre comment la variation de trésorerie a été générée sur l'exercice comptable :



En complément du Bilan simplifié, est présentée l'évolution des fonds associatifs et de la trésorerie.

Cette présentation permet ainsi de relever que (i) les fonds propres sont passés de 5 665 K€ au 30 Juin 2017 à 8 487 K€ au 30 Juin 2020, (ii) la trésorerie a suivi la même trajectoire, étant passée de 6 846 K€ au 30 Juin 2017 à 8 385 K€ au 30 Juin 2020.

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Intervention de M. Jean-Laurent BRACIEUX, Commissaire aux comptes

En préambule, M. Jean-Laurent BRACIEUX rappelle que la mission du Commissaire aux Comptes est de se prononcer sur les Comptes qui sont présentés, et de dire s'il y a des problèmes de présentation, d'évaluation qui pourraient résulter des différents contrôles effectués.

Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En conclusion des contrôles effectués conformément aux normes d'exercice de la profession, M. BRACIEUX certifie que les comptes annuels présentés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association au 30 Juin 2020.

Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

M. Jean-Laurent BRACIEUX rappelle qu'au-delà de la vérification des Comptes annuels qui sont présentés, le Commissaire aux Comptes doit effectuer un certain nombre de vérifications juridiques prévues par la Loi. A ce titre, il est amené à rendre compte de ces vérifications dans un rapport, dénommé « rapport spécial », qui recense toutes les conventions qui peuvent intervenir entre des membres du Comité de Direction et l'association.

Il précise ensuite que, si pour l'exercice clos le 30 Juin 2020, il n'y a pas eu de nouvelles conventions, une convention ancienne continue de s'appliquer ; il s'agit de celle qui avait été décidé le 20 Février 2017.

Cette convention concerne la rémunération de certains membres du Comité de Direction et est expressément prévue par l'article 28 des Statuts de la Ligue, lequel article prévoit que certains membres du Comité de Direction peuvent toucher une rémunération dans le cadre de leur fonction exercée au sein de l'association, le nombre de membres et les modalités étant fixés par le Comité de Direction.

Il rappelle également que cette disposition est prévue par la Loi, et notamment les articles 261-7.1.d et 242 C du Code général des impôts.

Le montant comptabilisé au titre de cette convention au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2020 s'élève à 121 060 €, charges sociales comprises pour l'ensemble des rémunérations. Etant précisé qu'une partie significative de la rémunération du Président comprise dans ce montant, est prise en charge par la Fédération Française de Football.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021 REACTUALISE

Afin de tenir compte des évolutions de la saison passée et de nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il a été nécessaire de revoir le Budget prévisionnel 2020-2021 qui avait été présenté et adopté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 09 Novembre 2019.

M. DELZAIVE présente le Budget prévisionnel 2020-2021 réactualisé et explique les variations par rapport au réalisé de la saison 2019-2020.

Produits d'exploitation : 9 756 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 10 461 K€ dans le réalisé 2019-2020. Cette variation s'expliquant par un souci de prudence.

Les subventions d'exploitation augmentent en raison d'une subvention attribuée par le CREDIT MUTUEL et GENERALI.

Les produits liés à l'activité de l'I.R.2.F. ont presque doublé dans le budget établi.

Charges reversées aux tiers (FFF et Districts) : 3 768 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 4 412 K€ dans le réalisé 2019-2020, comprenant un reversement à hauteur de 2 839 K€ aux Districts.

Masse salariale (y compris la taxe sur les salaires) : 2 915 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 2 797 K€ dans le réalisé 2019-2020 ; cette augmentation projetée dans le budget étant liée aux remplacements des départs intervenus sur l'exercice précédent.

Frais généraux et actions de la Ligue (dont le Fonds de solidarité) : 2 123 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 1 906 K€ dans le réalisé 2019-2020. Cette variation envisagée de + 11,39% s'expliquant par la prestation externe exceptionnelle pour la migration du système informatique, le coût de l'amortissement de l'abonnement annuel des licences Microsoft Office 365, et l'organisation du 2^{ème} opus de la soirée des Bâtisseuses.

Amortissements et provisions : 744 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 635 K€ dans le réalisé 2019-2020. Ce poste comprend principalement les dotations aux amortissements liées au Domaine de Morfondé.

Résultat d'exploitation : 206 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 711 K€ dans le réalisé 2019-2020.

Résultat financier : - 19 K€ dans la prévision 2020-2021 contre - 4 K€ dans le réalisé 2019-2020.

Résultat exceptionnel : - 329 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 188 K€ dans le réalisé 2019-2020. Cette variation s'expliquant par la comptabilisation en charge de la participation de la Ligue au Fonds National de Solidarité pour 515 K€.

Impôts sur les placements : - 2 K€ dans la prévision 2020-2021 contre - 3 K€ dans le réalisé 2019-2020.

Résultat net : - 144 K€ dans la prévision 2020-2021 contre 892 K€ dans le réalisé 2019-2020. Cette variation s'expliquant par l'impact de la participation de la Ligue au Fonds National de Solidarité et par la prévision prudente des produits licences qui ont été projetés en forte baisse eu égard à la crise sanitaire.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée d'ici le 1er Juillet 2021, il est nécessaire que la présente Assemblée se prononce sur le Budget prévisionnel 2021-2022 et ce, afin qu'il soit adopté avant le début de l'exercice concerné. S'agissant d'une projection sur la base d'éléments inconnus à ce jour, une actualisation de ce Budget prévisionnel 2021-2022 devra vraisemblablement être effectuée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Projection 2021-2022

Produits d'exploitation : 10 766 K€

Charges reversées aux tiers (FFF et Districts) : 4 316 K€

Masse salariale (y compris la taxe sur les salaires) : 2 977 K€

Frais généraux et actions de la Ligue (dont le Fonds de solidarité) : 734 K€

Amortissements et provisions : 759 K€

Résultat d'exploitation : - 20 K€

Résultat financier : - 18 K€

Résultat exceptionnel : 176 K€

Impôts sur les placements : - 2 K€

Résultat net : 136 K€

Après les présentations détaillées des Comptes clos le 30 Juin 2020 et des Budgets prévisionnels 2020-2021 (réactualisé) et 2021-2022, et après avoir entendu le Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède aux votes correspondants.

Vote n°3 : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2020

Nombre de voix exprimées : 11 168 voix

Nombre de "POUR" : 8 491 voix (soit 76,03% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 2 677 voix (soit 23,97% des voix exprimées)

Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2020 sont approuvés à 76,03% des voix.

Vote n°4 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2020, soit 892 447,74 €, aux postes « Réserve COVID-19 » pour un montant de 400 000 €, « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 92 447,74 €

Nombre de voix exprimées : 11 140 voix

Nombre de "POUR" : 8 322 voix (soit 74,70% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 2 818 voix (soit 25,30% des voix exprimées)

L'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2020, 892 447,74 €, aux postes « Réserve COVID-19 » pour un montant de 400 000 €, « Autres réserves - Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 400 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 92 447,74 €, est approuvée à 74,70% des voix.

Vote n°5 : Approbation du budget prévisionnel 2020-2021 réactualisé

Nombre de voix exprimées : 11 022 voix

Nombre de "POUR" : 8 005 voix (soit 72,63% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 3 017 voix (soit 27,37% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2020-2021 réactualisé est approuvé à 72,63% des voix.

Vote n°6 : Approbation du budget prévisionnel 2021-2022

Nombre de voix exprimées : 10 998 voix

Nombre de "POUR" : 7 931 voix (soit 72,11% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 3 067 voix (soit 27,89% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2021-2022 est approuvé à 72,11% des voix.

V. MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS DE LA LIGUE

(Conséquences du démarrage des compétitions dans le District Parisien)

Intervention de Monsieur Olivier BIRON, Directeur Général Adjoint

Monsieur Olivier BIRON présente de manière synthétique les propositions de modifications aux Règlements de la Ligue qui ont été adressées aux clubs avec la convocation à l'Assemblée Générale.

Ces propositions de modifications visent à tirer les conséquences de l'organisation, à compter de la saison 2021-2022, de compétitions dans un 8^{ème} District, à savoir le District PARISIEN,

avec l'application d'un principe : l'accèsion du 1^{er} de Départemental 1 (ci-après dénommée D1) de District au Championnat de Régional 3.

Les Règlements des Championnats Régionaux Jeunes à 11, Seniors, CDM, Anciens et Futsal

Pour ces Règlements, il s'agit uniquement de modifier la répartition des 8 accessions de Districts en Ligue tout en maintenant le nombre de relégations de Ligue en Districts (8).

Aujourd'hui, sur la base de 7 Districts, nous avons 8 accessions comme suit : le 1^{er} de D1 de chaque District et le meilleur 2^{ème} de D1 des Districts.

A compter de la saison 2021-2022, sur la base de 8 Districts, nous aurons donc 1 accession par District (le 1^{er} de D1 de chaque District), soit toujours 8 accessions.

Le Règlement du Championnat Régional Féminin Seniors

Pour ce Règlement, il s'agit de :

. Une augmentation du nombre d'accessions de Districts en Ligue : 8 accessions au lieu de 7 aujourd'hui ; ces 8 accessions concernant le 1^{er} de D1 de chaque District.

. Et par suite, en application du principe de compensation accessions/relégations, une augmentation du nombre de relégations de Ligue en Districts ; ces relégations concernant les 4 derniers de chaque groupe de Régional 3 Féminin.

Il est également proposé de maintenir dans ce Championnat Régional Féminin Seniors le principe de repêchage des équipes reléguées de R3 F en D1 F si le nombre de D1 F est inférieur à 8 (si un District n'est pas en capacité d'organiser un Championnat Féminin Seniors).

Le Règlement Sportif Général

Pour le Règlement Sportif Général, il s'agit d'instaurer une condition quant à la composition du Championnat de D1 pour concourir à une éventuelle accession en Ligue d'une équipe supplémentaire de D1.

Il est précisé que ce type de condition existe déjà dans les Championnats Futsal et Féminin Seniors, et qu'il s'agit là de l'étendre à l'ensemble des Championnats de Ligue et de l'harmoniser.

Cette condition est la suivante : la D1 doit être composée d'au moins 8 équipes classées en fin de saison et n'ayant pas été forfait général avant la fin des matchs aller.

Cette condition pourrait notamment être appliquée dans les cas suivants : accession(s) supplémentaire(s) de Districts en Ligue suite à des accessions de Ligue en Fédération ou aux non réengagements d'équipes dans des niveaux supérieurs à la D1.

Après cette présentation, l'Assemblée procède au vote des propositions de modifications aux Règlements de la Ligue.

Vote n°7 : Approbation des modifications aux Règlements de la Ligue (Conséquences du démarrage des compétitions dans le District Parisien)

Nombre de voix exprimées : 11 240 voix

Nombre de "POUR" : 9 921 voix (soit 88,27% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 319 voix (soit 11,73% des voix exprimées)

Les modifications aux Règlements de la Ligue (Conséquences du démarrage des compétitions dans le District Parisien) sont approuvées à 88,27% des voix.

Date d'effet : 1^{er} Juillet 2021

VI. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE MANDATURE 2021-2024

Pour cette partie électorale, le Président se retire et laisse la parole à Maître Didier DOMAT, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales de la Ligue et à Madame Sophie GERMAIN, Directrice Générale de la Ligue.

En préambule, Maître Didier DOMAT précise qu'en l'absence de Monsieur François THISSERANT, il lui revient de présenter les prochaines étapes de ce scrutin.

Il effectue ensuite un rappel de quelques règles arrêtées par la Ligue à savoir que :

- . Toutes les interventions des têtes de liste ont fait l'objet d'une captation vidéo.
- . Chaque tête de liste avait donc la possibilité de présenter son programme dans un discours filmé ne pouvant excéder 8 minutes.
- . Les têtes de liste devaient remettre le matin de l'Assemblée Générale à Me LOUVION, huissier de justice, les vidéos des captations ; cette dernière les ayant placées sous scellée jusqu'à 17h30 afin de garder leur confidentialité.
- . La Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est attachée à vérifier que ces vidéos respectaient bien le cahier des charges défini, ce qui est le cas.
- . Les vidéos des 3 discours sont diffusées par ordre alphabétique des noms de leur tête de liste.

Intervention de Monsieur Eric ADERDOR, tête de liste de la liste dénommée « IDF »

*« Chères dirigeantes,
Chers dirigeants,
Chers amis,*

Avant toutes choses, j'espère que vous avez eu la chance de profiter de ceux qui vous sont chers durant cette période de fêtes si particulière. Les moments de bonheur ont été si rares ces derniers temps, il faut les savourer en attendant le retour de jours heureux.

A cet égard, je profite de ce court message pour vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux en cette nouvelle année qui commence et que je vous souhaite excellente.

La période que nous traversons depuis bientôt un an est extrêmement difficile mais elle a mis en lumière votre capacité de résilience. Grâce à vous, à votre énergie et votre courage le lien qui nous unit au football ne s'est pas rompu. Je tiens à très sincèrement vous remercier pour l'énorme travail que vous réalisez quotidiennement en faveur de nos jeunes licenciés et plus généralement de notre football francilien. Vous pouvez être fiers de vous.

Désormais, nous attendons tous avec impatience le plaisir de refouler les terrains, les terrains de foot, et le bonheur d'être à nouveau tous ensemble.

Vous le savez, dans quelques minutes se joue l'avenir de notre football francilien et à cette occasion, j'ai déjà eu le plaisir d'échanger avec beaucoup d'entre vous ces dernières semaines. Malheureusement, pas avec tous. C'est la raison pour laquelle je profite de ce message personnel pour me présenter.

Je m'appelle Éric ADERDOR, j'ai 48 ans et je suis le père de trois enfants. Au quotidien, je suis chef d'entreprise, et j'ai notamment siégé au Comité de Direction d'un grand groupe coté, et j'ai été élu Président de mon association professionnelle.

C'est ce regard et cette expérience que je souhaite apporter au football francilien.

S'agissant du football, j'y joue depuis tout petit, et plus récemment, j'ai eu le bonheur et la chance de présider le FC MANTOIS, le club de ma ville, Mantes-la-Jolie dans les Yvelines où j'ai grandi.

Pourquoi je suis candidat à la présidence de notre Ligue de Paris Ile-de-France ?

C'est à la tête de mon club durant ces deux dernières années que j'ai pu mesurer l'absence totale de vision portée par nos institutions pour notre football francilien. Ce triste constat s'est malheureusement accentué avec la crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons.

En effet, comme beaucoup d'entre vous, je n'ai pu que regretter le manque de proximité, d'accompagnement, de communication et de transparence de la part de l'équipe actuelle.

Aussi, encouragé par plus de 300 clubs qui partageaient le même sentiment, j'ai réuni des Présidents de clubs issus de tous nos Districts et représentatifs de la diversité francilienne afin de vous proposer une alternative au statut quo.

C'est dans cette logique que s'est construit notre programme à votre service et qui se résume en trois lettres I D F.

Le « I », c'est pour Interagir avec chacun d'entre vous afin de créer une véritable proximité entre les clubs et la Ligue. Du développement et de la structuration de votre club à un meilleur encadrement de nos arbitres, en passant par la formation de nos éducateurs. Demain la relation entre votre club et la Ligue, ça doit être du donnant-donnant.

Le « D » ensuite, c'est pour Développer, avec plus d'ambition et sous toutes ses formes, notre football francilien.

L'objectif est clair : en 2024, nous voulons au moins 300 000 licenciés franciliennes et franciliens qu'ils ou elles pratiquent le foot à 11 ou l'une des disciplines du football.

Le « F » enfin, c'est pour Financer.

Car pour construire l'avenir de notre football francilien, il faut de l'argent mais pas de l'argent des clubs sinon le système tourne en rond.

Avec Sao Paulo, notre Ligue de Paris Ile-de-France est probablement le vivier le plus riche du monde mais elle fonctionne avec un budget qui est équivalent à une Ligue comptant 100 000 licenciés de moins.

Notre ambition, c'est de faire passer le budget de notre Ligue de 10 à 15 millions d'euros d'ici 2024 sans que ça pèse sur votre trésorerie. Pour cela, nous valoriserons notre exceptionnel patrimoine sportif auprès des partenaires privés et publics directement à votre service.

Vous le voyez « IDF », c'est l'Île-de-France bien sûr mais c'est aussi la méthode que nous vous proposons pour remettre notre Ligue sur le chemin du bon sens.

À votre écoute depuis plusieurs mois, soyez assurés que nous vous avons entendu. À cet égard, nous nous engageons à répondre rapidement à vos attentes et en toute transparence. A court terme d'abord, avec la mise en place d'un plan d'urgence de 3 millions d'euros qui vous seront versés directement et immédiatement rendus afin de traverser la crise et préparer votre avenir. Chacun de votre club sera concerné par cette mesure, peu importe sa taille, son nombre de licenciés ou son District d'appartenance.

Au printemps ensuite, nous organiserons un référendum sur l'avenir du Domaine de Morfondé afin de trancher sur le sort de cet actif acheté avec votre argent et qui cristallise beaucoup de tensions.

Sur le long terme enfin, nous limiterons à deux maximum le nombre de mandats du Président de notre Ligue afin de garantir à nos instances de l'oxygène et du renouveau.

Pour rompre avec les pratiques du passé, nous aurons à cœur de répondre aux attentes de tous les acteurs de notre football francilien sans favoritisme ni marchandage, et surtout, sans attendre que votre situation s'aggrave davantage encore.

C'est tous ensemble que nous parviendrons à changer les choses et à remettre notre Ligue sur le chemin du bon sens.

*Avec mes équipes, aujourd'hui comme demain, nous serons à vos côtés pour vous accompagner. Je compte sur vous pour changer les choses, tous ensemble.
Voter massivement pour la liste « IDF ».
Je vous remercie. »*

Intervention de Monsieur Thierry MERCIER, tête de liste de la liste dénommée « FOOTBALL UNI »

« Mes chers amis,

Je vous parle avec la sincérité d'un serviteur du football et la conviction d'un passionné qui joue tous les dimanches.

Ce soir, je ne suis en campagne contre personne car seul le football francilien doit l'emporter. Je vous propose d'adhérer au projet que je porte avec mes 14 formidables colistiers qui sont à l'image de nos clubs : motivés, audacieux, déterminés. Et nous préférons les actes aux promesses improbables.

Demain, nous aurons une Ligue solidaire.

Nous allons amortir d'abord le choc de la crise avec la cellule COVID pour vous accompagner car vous êtes épuisés à force de vous battre seuls.

Dès Janvier 2021, nous mobiliserons les aides publiques.

Tant que durera cette crise, vous disposerez d'une assistance permanente et gratuite avec des experts à votre service.

Nous allons rebondir ensuite plus fort par deux mesures concrètes et quantifiables ; dès juillet 2021, suppression de la part de Ligue sur les licences des U6 aux U20 inclus. Le paiement de 70 % du montant des licences en cinq mois sera supprimé et remplacé par une véritable mensualisation.

Amortir puis rebondir, c'est ça une Ligue solidaire.

Nous voulons une Ligue ambitieuse avec le programme horizon 2023, porté par Miloud BOUTOUBA, notre futur Secrétaire Général.

Première action : rebâtir la pyramide des compétitions régionales Seniors pour en finir avec l'injustice des montées au coefficient. Trois poules seront créées, donc trois équipes monteront.

Deuxième action : pour les U13, terminer les clubs choisis par la Ligue, place à un critérium.

Troisième action : l'opération datafoot pilotée par Hamida MOUSSAOUI qui mettra à votre disposition des analystes vidéo.

L'ambition sportive, c'est aussi une équipe stable et experte avec Abdel DJAADAoui et Valérie MERCADAL, une équipe solide. Ils reverront le contenu et la fréquence des formations technique. Ce sera, dans la durée, plus de stages et plus souvent.

Nous mettrons fin au désastre de l'arbitrage : -15 % en deux ans.

La Ligue doit proposer autre chose que des sanctions financières. Je veux en terminer avec les clubs taxés. Nous avons la meilleure arbitre du monde, Stéphanie FRAPPART, qui portera sept mesures. Elle repensera la formation et installera une direction régionale de l'arbitrage.

L'ambition, c'est bien sûr la revitalisation de Morfondé.

J'étais favorable à ce projet mais j'ai toujours exigé de la rigueur dans sa gestion. Aujourd'hui, ce gouffre financier est occupé par qui ? 1 million d'euros chaque année pour quel résultat ?

Dès Janvier 2021, un audit sera effectué, ses conclusions vous seront transmises. Esther YOUMBA et Gustave TOLLGERDT s'assureront de l'efficacité des installations et de la clarté de la gestion. Morfondé vous sera rendu, ce sera un cadre de travail pour tous ; le football

francilien en sera le résident permanent. Nous y accueillerons aussi des équipes extérieures, et tous les deux ans, un trophée CDM y sera organisé.

L'ambition, c'est bien sûr le Futsal qui ne sera plus traité comme un parent pauvre. Morfondé aura un véritable site couvert, clos et non un pseudo terrain indigne. Je vais faire de l'Île-de-France le territoire incontournable du Futsal mondial avec un tournoi international ; Sami SELLAMI travaillera sur ce dossier. Une réflexion sera engagée dès Janvier 2021 sur la double licence et sur un Championnat Régional U15. La Ligue travaillera avec l'Education Nationale et les Collectivités Locales pour l'accès aux gymnases scolaires sous utilisés. Des contacts ont d'ores et déjà été pris en ce sens.

L'ambition, c'est encore de faire rentrer la Ligue dans le XXIe siècle avec le e-foot. Je suis convaincu qu'il y a ici un levier de développement. Nous aiderons les clubs à s'engager dans cette voie et nous lancerons une réflexion sur la performance d'une filière technique.

L'ambition, partagée avec vous, ce sont des formations gratuites pour les dirigeants car la structuration c'est la clé du succès. La Ligue devra vous aider car vous êtes des décideurs et vous devez disposer de moyens à la hauteur de vos responsabilités quotidiennes. Brigitte FOUNAS et Alain DUPRE concevront des programmes adaptés à vos besoins. Ces formations intégreront aussi la prévention des violences et la protection de l'enfance, nous vous le devons et nous le devons aussi à nos jeunes et à leurs familles.

Nous bâtirons une ambitieuse politique d'insertion professionnelle. Nous sommes aujourd'hui à la dernière place parmi toutes les Ligues. Sarah BOUDAUD, internationale au parcours professionnel accompli, se mobilisera. Nous utiliserons les moyens conséquents de la formation professionnelle en votre faveur.

Et parce qu'il n'y a pas de savoir-faire sans faire savoir, Sylvère Henry CISSE et Éric FABRE porteront la voix de la Ligue à l'étranger, comme en France, afin d'en défendre les intérêts.

Enfin, nous installerons une Commission Médicale digne de notre rang. La Ligue a enterré ce sujet depuis trop longtemps. Alain FREY animera au bénéfice de nos 1091 clubs un réseau de spécialistes identifiés pour nos clubs.

Nous voulons une Ligue qui retrouve la confiance de nos clubs, fatigués de n'être considérés que tous les quatre ans. Terminer l'infantilisation permanente. Que dire de la promesse de la gratuité de la licence dirigeant jamais réalisée ? Que penser du montant des sanctions financières chaque année plus élevées ? Et que signifie la signature de partenariats quelques jours juste avant les élections ? Ces opérations paillettes ne combrent pas le silence de la Ligue ces dernières années.

Retrouver la confiance, c'est faire de la Ligue la maison du football francilien. C'est faire de vous des décideurs consultés régulièrement sur les actions de la Ligue. C'est un référent club qui réglera en moins de six heures vos demandes. C'est aller à votre rencontre sur la base d'un agenda des territoires. C'est mettre en place un comité d'éthique composé de grands noms du football francilien et utiliser leur expérience. Ils nous soutiennent aujourd'hui, ils travailleront avec vous demain.

Je conclus par la transparence car cet engagement est capital. La Ligue, ce n'est pas une équipe qui agit seule, sans contrôle.

Être élu, ce n'est pas utiliser son poste pour en tirer un avantage personnel ; nous supprimerons la rémunération du Président de 60 000 € annuels, il y a d'autres actions à financer avec cette somme.

La gestion de Morfondé sera publique et exemplaire par le biais des appels d'offres.

La transparence passera dès Janvier 2021 par une réflexion statutaire mettant fin aux procurations lors des Assemblées Générales. Le nombre de mandats successifs du Président sera réformé.

La transparence, ce sera des Commissions indépendantes et souveraines.

Mes chers amis, en votant pour la liste « FOOTBALL UNI », je vous propose de changer les choses et de reprendre le pouvoir. Je vous remercie de votre attention, à très bientôt. »

Intervention de Monsieur Jamel SANDJAK, tête de liste de la liste dénommée « ENSEMBLE LA LIGUE »

*« Chères Présidentes, Chers Présidents,
Chers délégués,
Chers amis,*

Je vous remercie de votre présence ce soir et de votre engagement constant au service de vos clubs et du foot amateur francilien.

Je continue d'affirmer que chacune et chacun d'entre vous construisez notre institution au quotidien tout autant que l'équipe à qui vous confiez la responsabilité de la Ligue.

Vous êtes la Ligue et ensemble nous sommes la Ligue.

Et l'une des forces de notre Ligue, c'est son modèle démocratique, celui qui nous permet de choisir notre avenir par un échange ouvert, respectueux, éclairé.

L'équipe que j'anime est honorée, ce soir, d'engager ce débat avec vous.

Oui nous sommes une grande Ligue. Oui nous avons collégialement cette responsabilité vis-à-vis de nos clubs, de nos licenciés et de nous-même. La responsabilité de choisir le projet, les principes qui organiseront notre quotidien demain, pour nous et nos enfants.

Il y a huit ans, vous avez choisi résolument une voie audacieuse, celle qui permettait une Ligue équitable, une Ligue ouverte, attentive, participative et solidaire.

Nos prédécesseurs avaient fait de grandes choses, je le dis sincèrement. De grandes choses qui nous ont permis d'aller encore plus loin, mais notre Ligue s'était figée, refermée sur ses tâches de gestion, d'administration, en oubliant peu à peu, au fil du temps, l'une de ses valeurs fondatrices : être au service de tous les clubs, de tous les licenciés, de tous les bénévoles, sans aucune distinction d'importance, de localisation ou de pratique.

Et vous avez eu raison hier d'engager cette profonde transformation de notre Ligue pour la rendre à ses clubs.

Et cette promesse, nous l'avons tenue. Nous l'avons fait avec un souci constant d'équité entre tous. Et nous aurions sans doute pu faire un peu plus mais la perfection, vous le savez, n'existe pas. Elle doit être là pour nous guider.

Et ce que nous avons fait ensemble sur ces deux mandats est une incroyable avancée, c'est un patrimoine précieux et fragile, qui fait référence dans toutes les Ligues de France.

Mon équipe, au long de ces années, a consacré tout son temps et son énergie à servir le football francilien.

Durant ces huit derniers mois, nous avons affronté les conséquences de cette crise sanitaire mondiale, main dans la main avec les Présidents de Districts.

Nous avons, ensemble et avec responsabilité, fait face à cette situation inédite qui nous a tous fragilisés.

Et nous nous sommes battus pour obtenir de notre Fédération des mesures qui soient à la hauteur des conséquences désastreuses qu'allaient affronter nos clubs. Nous avons obtenu ce Fond de Solidarité National dont la naissance est francilienne et nous pouvons tous en être fiers.

Nous avons également, avec mes collègues, bataillé pour qu'il n'y ait qu'un seul descendant en fin de saison dernière sur les Championnats Régionaux et Départementaux. Nous y sommes arrivés. Je sais aussi que nous avons pu néanmoins créer quelques frustrations mais imaginons un instant que nous n'ayons rien obtenu.

Pendant cette période, nous avons aussi dû imaginer des nouveaux outils pour poursuivre notre mission d'accompagnement des clubs. Nous nous sommes totalement consacrés à la cellule COVID. Nos collaboratrices et collaborateurs ont fait preuve d'un engagement et d'un esprit de solidarité hors du commun.

Ensemble, nous nous sommes battus avec Bruno et Valérie, Joëlle et Gilbert, Philippe et Christine, Brigitte et Rosan, Ghislaine et Daniel pour faire de notre Ligue, une Ligue centrée sur ses clubs. C'est pour cela, je le pense sincèrement, que nous avons plutôt bien travaillé. Notre équipe a pu aussi s'appuyer sur Ahmed aussi présent que bienveillant avec tous, clubs, arbitres, délégués, commissaires bénévoles et élus, et je veux ici le remercier chaleureusement. Son engagement a été sans faille ; sa disponibilité est reconnue de tous ; son professionnalisme et sa connaissance du terrain est et a été l'un des rouages majeurs de notre équipe.

Je ne vais pas énumérer une nouvelle fois nos nombreuses initiatives, et je ne veux pas vous imposer, après une campagne déjà trop longue, une liste d'actions réalisées que vous connaissez pour les avoir partagées.

Je résumerai simplement les principes qui les ont fait naître et qui les ont imposées : l'équité entre les clubs, la solidarité envers chacun, la disponibilité à chaque instant, l'indépendance des Commissions, l'égalité entre les pratiques, la reconnaissance de tous les acteurs, la gouvernance partagée, l'ouverture de toutes les instances, le dialogue à tous les niveaux et enfin la recherche constante de l'amélioration par l'anticipation et la capacité à investir dans notre avenir.

Pour briguer ce nouveau mandat, nous avons la chance de compléter notre équipe avec Paolo, maire de Dourdan, qui a été le Président du club. Nous aurons besoin de son talent lors des rencontres prochaines avec l'AMIF.

Simon, jeune arbitre de la Ligue a accepté aussi de nous rejoindre. Membre du Conseil de la Jeunesse de la Ligue, il nous apportera son regard sur l'arbitrage de demain et la pertinence de sa jeunesse.

Côté éducateur, nous avons la chance de nous appuyer sur Christian, Secrétaire Général de l'Amicale Régionale.

Enfin, nous avons aussi le bonheur d'avoir avec nous Marie que je ne présente pas. Son expérience du football féminin mais aussi des instances fédérales, notamment du foot amateur, vont nous être infiniment précieuses.

Ce soir, vous ne choisissez pas un Président pour votre Ligue, contrairement à ce que laisseraient penser certains, vous choisissez un projet et des principes portés par une équipe. C'est le Comité Directeur de votre Ligue que vous allez élire à l'instant, une instance composée de femmes et d'hommes compétents, passionnés et engagés autour d'un projet d'avenir, une équipe qui vous propose de consolider les acquis obtenus au bénéfice de vos clubs depuis huit ans et d'aller encore plus loin.

C'est ce contrat que nous vous proposons pour demain.

Vous connaissez notre projet, il est exclusivement centré sur nos clubs et vos licenciés. Je vais juste en illustrer l'esprit avec quelques dispositions révélatrices :

- 1. L'intensification des échanges réguliers avec le Collège élargi des Présidents de clubs et le redoublement des travaux du Conseil Consultatif de la Jeunesse,*
- 2. La création, cette année, de l'Académie des bénévoles Campus où les dirigeantes et dirigeants de nos clubs pourront bénéficier d'un corpus complet de formations portant sur les aspects comptables, financiers et sociaux de la gestion d'un club. Cette Académie sera un nouveau lieu de rencontre convivial entre dirigeantes et dirigeants à l'image des nombreuses soirées organisées pour mettre en lumière les femmes, les hommes et les clubs qui font le foot en Ile-de-France.*

Et comme vous le savez, nous sommes déjà entrés dans le projet 2020/2024 par la signature récente avec le CREDIT MUTUEL, GENERALI, et notre club, le PARIS SAINT-GERMAIN, de conventions au bénéfice exclusif de nos clubs et de nos licenciés pour les deux années à venir. Je veux ici remercier en votre nom ces partenaires.

Enfin, notre avenir, c'est évidemment Campus Morfondé, notre Centre Technique. Nombreux parmi vous ont immédiatement compris le rôle déterminant qu'il allait avoir dans les années à venir. Outil d'excellence de notre formation, lieu d'accueil et de partage ouvert à tous, il est aussi un formidable outil d'indépendance. Grâce à son modèle économique vertueux, il va générer de nouvelles recettes pour notre Ligue et par conséquent pour nos clubs et nos Districts. Nous serons la première Ligue de France à produire ses propres outils et ses propres richesses sans peser davantage sur nos clubs, et nous l'avons démontré. Pas un euro n'a été demandé à nos clubs pour financer l'achat des travaux de Morfondé et les résultats financiers de votre Ligue sont exemplaires.

Et nous continuerons demain je m'y engage.

Mes amis, il nous reste beaucoup à faire ensemble, tant de choses à consolider, tant de projets à bâtir et notre devoir est de protéger ce qui a été construit par vos clubs, vos Districts et votre Ligue afin qu'aucun égoïsme, qu'aucun intérêt partisan, qu'aucune promesse démagogique, qu'aucun mensonge ne puisse mettre en péril l'incroyable travail collectif accompli.

En cette période incertaine qui va malheureusement se prolonger, je veux avec vous partager un message d'espoir. Ma certitude dans notre avenir collectif et ma conviction profonde qu'ensemble, forts de nos principes et de notre solidarité, armés de notre bienveillance mutuelle, nous surmonterons la crise exceptionnelle qui nous frappe.

C'est ce projet et cette vision que je vous propose de soutenir par votre vote.

En cette année naissante, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite pour vos clubs, vos proches et vous-même. Merci de votre confiance. »

Après avoir entendu les allocutions des têtes de liste des listes candidates, l'Assemblée procède au vote.

Vote n°8 : Election des membres du Comité de Direction de la Ligue – Mandature 2021-2024 – 1^{er} tour

Nombre de voix exprimées : 11 605 voix

Nombre de voix recueillies par la Liste « IDF » conduite par Eric ADERDOR : 2 453 voix (soit 21,14% des voix exprimées)

Nombre de voix recueillies par la Liste « FOOTBALL UNI » conduite par Thierry MERCIER : 2 922 voix (soit 25,18% des voix exprimées)

Nombre de voix recueillies par la Liste « ENSEMBLE LA LIGUE » conduite par Jamel SANDJAK : 6 230 voix (soit 53,68% des voix exprimées)

La Liste « ENSEMBLE LA LIGUE » conduite par Jamel SANDJAK est élue au 1^{er} tour de scrutin avec 53,68% des voix.

Rappel de la composition de la liste « ENSEMBLE LA LIGUE » :

	NOM	PRENOM
<u>Président</u>	SANDJAK	Jamel
<u>Président délégué</u>	FOUCHET	Bruno
<u>Secrétaire Général</u>	BOUAJAJ	Ahmed
<u>Trésorier</u>	COLIN	Valérie
<u>Arbitre</u>	VEISSIERE	Simon
<u>Educateur</u>	PORNIN	Christian
<u>Licenciée</u>	AUBERE	Christine
<u>Médecin</u>	YESLI-KERRAD	Ghislaine
<u>Représentant du football diversifié</u>	MATHIEU	Gilbert
<u>Membre indépendant</u>	DE CARVALHO	Paolo
<u>Membre indépendant</u>	TERRONI	Marie-Christine
<u>Membre indépendant</u>	MONLOUIS	Joëlle
<u>Membre indépendant</u>	COUCHOUX	Philippe
<u>Membre indépendant</u>	VOISIN	Daniel
<u>Membre indépendant</u>	ROYAN	Rosan

Le Comité de Direction est composé des 15 membres cités ci-dessus et des 8 Présidents de Districts franciliens, lesquels sont membres de droit dudit Comité et n'ont donc pas fait l'objet d'une élection par l'Assemblée Générale.

Intervention de M. Jamel SANJDAK, Président de la Ligue pour la mandature 2021-2024

« On va repartir sur les élections de la délégation, et avant de lancer le vote, je souhaiterais m'adresser à l'ensemble des clubs qui ont participé à cette grande respiration démocratique à savoir désigner son Comité Directeur.

Je voulais remercier l'ensemble des clubs qui ont décidé de m'accorder leur confiance et leur vote, les remercier du fond du cœur. Dire aussi à ceux qui ont hésité, qui ont exprimé un vote différent, leur dire que je serai et je continuerai à être le Président de l'ensemble des clubs franciliens.

Nous avons encore du travail et ça sera pour nous l'occasion d'échanger avec celles et ceux qui aujourd'hui ont un doute, qui ont vécu aussi certaines frustrations concernant les décisions qui ont pu être prises. Et j'aimerais très rapidement, dans les semaines qui arrivent, rencontrer ces Présidents de clubs avec franchise.

Vous me connaissez un petit peu, je suis là avec mon équipe pour bâtir, pour construire avec vous et donc effectivement s'il y a des choses à modifier, il faut qu'on le fasse ensemble.

Nous aurons l'occasion avec notre équipe, avec nos collaboratrices et collaborateurs de se retrouver le plus rapidement possible.

Je suis content de poursuivre avec vous cette aventure contrairement à toutes ces affirmations que vous avez pu entendre lors de cette campagne.

Comme je vous l'ai dit précédemment, il y a des choses qui nous ont blessés parce qu'on est dans le foot. Et dans le foot, à un moment donné quand on perd un match, on vient serrer la main de son adversaire, parce que le foot ne s'arrête pas simplement à un match gagné ou à un match perdu. C'est aussi, et c'est notre volonté, transformer notre adversaire en un partenaire et ça, ça a toujours été ma devise.

Je le redis à chaque Assemblée Générale : vous êtes les cellules de vie du football.

Ce n'est pas un slogan de campagne, c'est une réalité. C'est le sens que j'ai donné à ma vie. Avec mon équipe, c'est le message que je fais passer à l'ensemble de mes Présidents de Districts.

Demain, nous avons de grandes choses à faire, et notamment bâtir des compétitions dans le District PARISIEN. Philippe et toute son équipe savent qu'ils peuvent compter sur moi, sur notre expérience, sur la qualité de nos équipes à la Ligue.

Et j'en profite - j'ai peur d'oublier en fin d'Assemblée Générale - pour vous dire combien ils sont précieux pour la Ligue. Que ce soit Sophie GERMAIN, la Directrice Générale et ses Directeurs autour d'elle, que ce soit Thomas à l'IR2F, Olivier sur l'aspect juridique, que ce soit Michaël au service des compétitions, que ce soit Ludo au service des licences, que ce soit Fatima au service comptabilité. Ce sont des gens extrêmement précieux. Je ne vais pas citer tous nos collaborateurs et collaboratrices parce que j'en oublierai certainement mais je veux, au travers des noms que je viens de citer, féliciter l'ensemble des salariés de la Ligue.

Je vais passer la main tout de suite après à Didier DOMAT, Président de la Commission de Surveillance pour les élections de la délégation.

Pour ce qui concerne la délégation, je voudrais dire un petit mot.

La délégation à l'Assemblée Fédérale, la délégation de la Ligue, a un rôle éminemment important. Vous savez que l'ensemble des textes sont votés en Assemblée Fédérale : les textes réglementaires, les textes des mutations par exemple, les textes pour les Championnats Nationaux, que ce soit le nombre de montées et le nombre de descentes.

Il y a des projets qui vont tomber très rapidement après ce mandat 2020-2024. Il va y avoir des listes qui vont se présenter avec des projets différents. Il est important que la Ligue de Paris, forte de ses licenciés, soit unie, soit une force demain au niveau de l'Assemblée Fédérale. Nous ne pouvons pas nous désunir.

Cette élection a marqué effectivement la fin de la division et de la frustration. Aujourd'hui, nous devons nous rassembler.

J'ai besoin que vous confirmiez votre vote autour des candidats qui nous ont fait confiance, autour des candidats qui travaillent avec moi depuis des années.

Demain, nous aurons notre parole à donner au niveau de l'Assemblée Fédérale. La Ligue de Paris, vous l'avez vu au travers de cette campagne, est un enjeu national, ce n'est pas un enjeu uniquement francilien et je le regrette. Je regrette parce que des gens ont essayé, certaines personnes ont essayé d'utiliser la Ligue comme marchepied.

Maintenant nous devons nous rassembler, et pour cela, je vous demande très sincèrement et très franchement de soutenir les candidats portés par la liste « ENSEMBLE LA LIGUE ».

Merci. »

IX. ELECTION DES DELEGUES DE CLUBS – DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A.

Vote n°9 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA – Mandature 2021-2024 - 1er tour

Au titre de Président de la Ligue

Titulaire : SANDJAK Jamel – Suppléante : COLIN Valérie

Nombre de voix exprimées : 10 264 voix

Nombre de "POUR" : 8 198 voix (soit 79,87% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 2 066 voix (soit 20,13% des voix exprimées)

SANDJAK Jamel (titulaire) et COLIN Valérie (suppléante) sont élus avec 79,87% des voix.
--

Vote n°10 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA - Mandature 2021-2024 - 1er tour

Au titre de Président Délégué de la Ligue

Titulaire : FOUCHET Bruno

Nombre de voix exprimées : 9 696 voix

Nombre de "POUR" : 7 703 voix (soit 79,45% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 993 voix (soit 20,55% des voix exprimées)

FOUCHET Bruno est élu avec 79,45% des voix.
--

Votes n°11 à 18 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA - Mandature 2021-2024 - 1er tour

Au titre de Président de District

District 75

Titulaire : SURMON Philippe – Suppléant : MARTIN Francis

Nombre de voix exprimées : 9 641

Nombre de "POUR" : 7 537 voix (soit 78,18% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 2 104 voix (soit 21,82% des voix exprimées)

SURMON Philippe (titulaire) et MARTIN Francis (suppléant) sont élus avec 78,18% des voix.

District 77

Titulaire : COLLOT Philippe – Suppléant : RENAUD Jean-Marie
Nombre de voix exprimées : 8 430
Nombre de "POUR" : 7 205 voix (soit 85,47% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 1 225 voix (soit 14,53% des voix exprimées)

COLLOT Philippe (titulaire) et RENAUD Jean-Marie (suppléant) sont élus avec 85,47% des voix.

District 78

Titulaire : MEURILLON Jean-Pierre – Suppléant : GUILLEBAUX Pierre
Nombre de voix exprimées : 8 534
Nombre de "POUR" : 6 124 voix (soit 71,76% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 2 410 voix (soit 28,24% des voix exprimées)

MEURILLON Jean-Pierre (titulaire) et GUILLEBAUX Pierre (suppléant) sont élus avec 71,76% des voix.

District 91

Titulaire : DEVILLE CAVELLIN Claude - Suppléant : THISSERANT François
Nombre de voix exprimées : 8 545
Nombre de "POUR" : 7 002 voix (soit 81,94% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 1 543 voix (soit 18,06% des voix exprimées)

DEVILLE CAVELLIN Claude (titulaire) et THISSERANT François (suppléant) sont élus avec 81,94% des voix.

District 92

Titulaire : CHARRASSE François – Suppléant : DELORME Gérard
Nombre de voix exprimées : 8 553
Nombre de "POUR" : 7 017 voix (soit 82,04% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 1 536 voix (soit 17,96% des voix exprimées)

CHARRASSE François (titulaire) et DELORME Gérard (suppléant) sont élus avec 82,04% des voix.

District 93

Titulaire : GAMMOUDI Nasser – Suppléant : PAYE Mori
Nombre de voix exprimées : 8 265
Nombre de "POUR" : 6 237 voix (soit 75,46% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 2 028 voix (soit 24,54% des voix exprimées)

GAMMOUDI Nasser (titulaire) et PAYE Mori (suppléant) sont élus avec 75,46% des voix.

District 94

Titulaire : TURCK Denis – Suppléant : ETIENNE Régis
Nombre de voix exprimées : 8 540
Nombre de "POUR" : 6 098 voix (soit 71,41% des voix exprimées)
Nombre de "CONTRE" : 2 442 voix (soit 28,59% des voix exprimées)

TURCK Denis (titulaire) et ETIENNE Régis (supplément) sont élus avec 71,41% des voix.

District 95

Titulaire : DELFORGE Claude – Supplément : BOISDENGHIEN Serge

Nombre de voix exprimées : 8 460

Nombre de "POUR" : 6 931 voix (soit 81,93% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 1 529 voix (soit 18,07% des voix exprimées)

DELFORGE Claude (titulaire) et BOISDENGHIEN Serge (supplément) sont élus avec 81,93% des voix.

Vote n°19 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA - Saison 2020/2021 - 1^{er} tour

Au titre de délégués de clubs (élection de 5 titulaires)

Nombre de voix exprimées : 9 177

Nombre de voix recueillies par :

. Titulaire : BOUAJAJ Ahmed – Supplément : SOUADJI Jamal - 6 623 voix (soit 72,17% des voix exprimées)

. Titulaire : BOUDAUD Sarah – Supplément : FREY Alain – 1 575 voix (soit 17,16% des voix exprimées)

. Titulaire : BOUTOUBA Miloud – Suppléante : FRAPPART Stéphanie – 2 806 voix (soit 30,58% des voix exprimées)

. Titulaire : BRUDER Laurent – 1 013 voix (soit 11,04% des voix exprimées)

. Titulaire : COUCHOUX Philippe – Supplément : VOISIN Daniel – 4 657 voix (soit 50,75% des voix exprimées)

. Titulaire : DEL VALLE Vanessa – Supplément : BENAMMAR Jean-Marc - 1 423 voix (soit 15,51% des voix exprimées)

. Titulaire : FABRE Eric – Suppléante : YOUNBA Esther - 1 296 voix (soit 14,12% des voix exprimées)

. Titulaire : FOURRIER Olivier - 691 voix (soit 7,53% des voix exprimées)

. Titulaire : GOUDARD Bernard – Supplément : AOUN Joseph - 1 026 voix (soit 11,18% des voix exprimées)

. Titulaire : HIEGEL Brigitte – Suppléante : GUILLOU Catherine - 3 916 voix (soit 42,67% des voix exprimées)

. Titulaire : MARET Thibault – Supplément : WUIDART Aymeric - 867 voix (soit 9,45% des voix exprimées)

. Titulaire : MENDY Jacques - 909 voix (soit 9,91% des voix exprimées)

. Titulaire : MONLOUIS Joëlle – Suppléante : PEREIRA Christine - 3 991 voix (soit 43,49% des voix exprimées)

. Titulaire : MOUSSAOUI Hamida – Suppléante : MERCADAL Valérie - 1 479 voix (soit 16,12% des voix exprimées)

. Titulaire : ROYAN Rosan – Supplément : MERT Paul - 3 623 voix (soit 39,48% des voix exprimées)

. Titulaire : SELLAMI Sami – Suppléante : FOUNAS Brigitte - 1 346 voix (soit 14,67% des voix exprimées)

. Titulaire : TAHRI Mourade – Supplément : MEKBOUB Gildas - 1 148 voix (soit 12,51% des voix exprimées)

. Titulaire : THIOULET Stéphane – Supplément : BOTO André - 1 039 voix (soit 11,32% des voix exprimées)

Sont élus à l'issue du 1^{er} tour de scrutin :

. **BOUAJAJ Ahmed (titulaire) et SOUADJI Jamal (supplément) avec 72,17% des voix**

. **COUCHOUX Philippe (titulaire) et VOISIN Daniel (supplément) avec 50,75% des voix**

Vote n°20 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA - Saison 2020/2021 – 2^{ème} tour

Au titre de délégués de clubs (élection de 3 titulaires)

Nombre de voix exprimées : 8 509

Nombre de voix recueillies par :

. Titulaire : BOUDAUD Sarah – Suppléant : FREY Alain – 1 274 voix (soit 14,97% des voix exprimées)

. Titulaire : BOUTOUBA Miloud – Suppléante : FRAPPART Stéphanie – 2 658 voix (soit 31,24% des voix exprimées)

. Titulaire : BRUDER Laurent – 837 voix (soit 9,84% des voix exprimées)

. Titulaire : DEL VALLE Vanessa – Suppléant : BENAMMAR Jean-Marc – 972 voix (soit 11,42% des voix exprimées)

. Titulaire : FABRE Eric – Suppléante : YOUMBA Esther - 526 voix (soit 6,18% des voix exprimées)

. Titulaire : FOURRIER Olivier - 601 voix (soit 7,06% des voix exprimées)

. Titulaire : GOUDARD Bernard – Suppléant : AOUN Joseph - 285 voix (soit 3,35% des voix exprimées)

. Titulaire : HIEGEL Brigitte – Suppléante : GUILLOU Catherine - 3 879 voix (soit 45,59% des voix exprimées)

. Titulaire : MARET Thibault – Suppléant : WUIDART Aymeric - 387 voix (soit 4,55% des voix exprimées)

. Titulaire : MENDY Jacques - 840 voix (soit 9,87% des voix exprimées)

. Titulaire : MONLOUIS Joëlle – Suppléante : PEREIRA Christine - 4 654 voix (soit 54,70% des voix exprimées)

. Titulaire : MOUSSAOUI Hamida – Suppléante : MERCADAL Valérie - 652 voix (soit 7,66% des voix exprimées)

. Titulaire : ROYAN Rosan – Suppléant : MERT Paul - 4 014 voix (soit 47,17% des voix exprimées)

. Titulaire : SELLAMI Sami – Suppléante : FOUNAS Brigitte - 510 voix (soit 5,99% des voix exprimées)

. Titulaire : TAHRI Mourade – Suppléant : MEKBOUB Gildas - 623 voix (soit 7,32% des voix exprimées)

. Titulaire : THIOLLET Stéphane – Suppléant : BOTO André - 258 voix (soit 3,03% des voix exprimées)

Sont élus à l'issue du 2^{ème} tour de scrutin :

. **HIEGEL Brigitte (titulaire) et GUILLOU Catherine (suppléante) avec 45,59% des voix**

. **MONLOUIS Joëlle (titulaire) et PEREIRA Christine (suppléante) avec 54,70% des voix**

. **ROYAN Rosan (titulaire) et MERT Paul (suppléant) avec 47,17% des voix**

Vote 21 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA – Mandature 2021-2024 - 1er tour

Au titre de délégué des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres

Titulaire : BOVIS Pascal

Nombre de voix exprimées : 8 279

Nombre de "POUR" : 7 541 voix (soit 91,09% des voix exprimées)

Nombre de "CONTRE" : 738 voix (soit 8,91% des voix exprimées)

BOVIS Pascal (titulaire) est élu délégué des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres avec 91,09% des voix.

Vote 22 : Election des membres de la délégation de la LPIFF aux Assemblées de la FFF et de la LFA - Saison 2016/2017 - 1er tour

Au titre de représentant des clubs participant aux épreuves nationales et régionales du football diversifié

Nombre de voix exprimées : 8 042

Nombre de voix recueillies par :

. Titulaire : DUPRE Alain – 2 419 voix (soit 30,08% des voix exprimées)

. Titulaire : MATHIEU Gilbert – 5 623 voix (soit 69,92% des voix exprimées)

MATHIEU Gilbert est élu délégué titulaire des clubs participant aux épreuves nationales et régionales du football diversifié avec 69,92% des voix.

X. QUESTIONS DIVERSES

Questions écrites des clubs

ES MARLY LA VILLE

1. Lorsqu'un club inscrit des dirigeants ou éducateurs en formation, et surtout s'il en règle l'intégralité, ne pourrait-il pas recevoir la copie des convocations ainsi que les attestations ou certifications comme dans le privé ?

Le Règlement des Certificats Fédéraux de Football, édicté par la F.F.F. et établi conformément à la législation en vigueur, prévoit en son préambule que : « *La signature du bulletin d'inscription ou l'engagement formel par validation électronique et paiement de la session de formation engage le candidat à un respect total et sans réserve des dispositions ci-après énoncées.* ».

Dès lors, si dans les faits, il n'est effectivement pas rare que les clubs accompagnent administrativement voire financièrement leurs licenciés lors de leur inscription à une formation, il n'en demeure pas moins que d'un point de vue règlementaire, l'inscription à une formation relève du seul candidat, ce qui explique que les convocations et autres documents en lien avec une formation ne soient transmis qu'audit candidat.

Il en est de même pour les Titres à Finalité Professionnelle ; pour ces formations dont l'organisation est régie par les dispositions du Code du Travail, et qui peuvent être financées par un Opérateur de Compétences, les documents afférents à la formation ne sont adressés qu'aux candidats et pas aux financeurs de la formation.

Par ailleurs, il convient de rappeler que sur notre territoire francilien, l'ensemble des formations sont organisées sous l'égide de l'IR2F, ce qui représente plus de 200 modules de formations par saison pour 3 500 à 4 000 candidats.

Ainsi, effectuer de manière systématique l'envoi d'une copie des documents aux clubs lorsque ceux-ci financent la formation de leur licencié constituerait une lourdeur administrative supplémentaire qui ne paraît pas souhaitable dans le cadre d'une organisation efficiente de l'activité.

2. Vu la situation actuelle du football en raison de la crise sanitaire et la baisse des effectifs, les obligations d'équipes de jeunes ne pourraient-elles pas être assouplies ou supprimées ?

Il est préalablement rappelé que les clubs dont l'équipe première évolue au niveau national, régional ou départemental sont soumis à des obligations d'engagement d'équipes de jeunes, lesquelles sont fixées par chaque instance concernée. Ces obligations ayant vocation à contribuer à l'amélioration de la structuration des clubs.

Vu l'objet des obligations, leur révision doit faire l'objet d'une réflexion globale au niveau de l'ensemble des instances du Football, en tenant compte des effets à long terme de la crise sanitaire. A ce jour, si on constate que la crise sanitaire a effectivement un impact immédiat sur les effectifs, l'ampleur de cet impact dans le temps est inconnue.

Etant rappelé que, s'agissant du Championnat Seniors du Dimanche Après-midi, (i) les obligations des clubs ont été mises en place avant les années 70, (ii) lors de la mise en place de ces obligations, le nombre de licenciés de la Ligue était sans commune mesure avec l'effectif des licenciés de la Ligue aujourd'hui, (iii) les obligations des clubs ont successivement été assouplies en 2013/2014 (suppression de la disposition selon laquelle dans une catégorie donnée, seule l'équipe évoluant dans la plus haute division permet de satisfaire à l'obligation) et en 2019/2020 (possibilité de prise en compte d'une équipe U20 en cas d'absence d'une équipe dans l'une des trois catégories de jeunes à 11 obligatoires).

En outre, il est rappelé que pendant la crise sanitaire, en matière d'« assouplissement » des obligations des clubs, la réponse immédiate que peuvent apporter les instances est la mise en place de mesures dérogatoires. C'est ce qui a été fait la saison dernière au début de cette crise sanitaire.

A titre d'exemple, rappelons qu'il a été décidé, la saison dernière, qu'un arbitre qui n'avait pas pu réaliser, en raison de la situation sanitaire, le nombre minimum de matchs qui lui est imposé, couvrait quand même son club au titre du Statut de l'Arbitrage.

3. Comment les instances du football comptent-elles accompagner financièrement les clubs si ces derniers doivent rembourser en fin de saison les cotisations et ne pourront pas organiser de tournois ou autres manifestations ?

A titre liminaire, s'agissant de l'obligation pour un club de rembourser les cotisations, il est précisé que saisie de la question du remboursement des cotisations des licences perçues par les clubs fédéraux, la Task force mise en place par le Comité National Olympique et Sportif Français a porté la position suivante : « **Ces cotisations ne relèvent pas d'un rapport prestataire/client avec les licenciés.** Nous sommes, dans un club, au sein d'une communauté de vie, de valeurs, dont les membres sont parties prenantes d'un projet collectif. Titulaires de droits et de devoirs dans le cadre statutaire associatif, ils ont à faire vivre ce projet collectif, dans une construction sociétale partagée, avec des pratiques encadrées et sécurisées.

Le principe de solidarité est la base de cet édifice d'intérêt général au service de tous, et l'investissement fédéral s'inscrit dans la durée. Ce principe est indivisible. La seule et vraie question est la gestion du futur et les solutions y afférentes, et non l'appauvrissement des produits encaissés, essentiels en cette période de crise inédite. ».

Il est ainsi rappelé le principe selon lequel la cotisation à une association n'est pas la contrepartie d'une prestation, de sorte qu'il n'y a pas de droit à remboursement de celle-ci.

S'agissant de l'accompagnement des instances du football, comme cela a été rappelé précédemment (cf. ci-avant rapport moral et rapport financier), diverses aides (Fonds Régional de Solidarité, Fonds PSG, Fonds CREDIT MUTUEL, Fonds National de Solidarité) ont été mises en place en fin de saison dernière et au début de cette saison pour accompagner les clubs.

ES MARLY LA VILLE

En raison de la crise sanitaire, quel est l'avenir des divers Championnats ?

CS BRETIGNY

Comment prendre en considération la saison actuelle alors que l'arrêt de celle-ci et des entraînements vont être finalement bien plus longs que la trêve estivale habituelle séparant deux saisons ? Comment prendre en considération la saison actuelle vu dans quelles conditions elle se déroule depuis la préparation (Juillet) ?

Il est préalablement rappelé qu'à ce jour, aucune position quant à l'avenir des Championnats n'a été définitivement arrêtée.

Il est néanmoins prévu que la compétition reprenne quand la situation sanitaire le permettra, mais sans savoir à l'avance jusqu'à quel état d'avancement les Championnats pourront être menés, ce qui nécessite d'anticiper dès à présent la manière dont sera traitée la question des montées/descentes à l'issue de la saison 2020-2021. Dans cette optique, un groupe de travail, mis en place par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur et composé de représentants des Ligues et des Districts, a réfléchi aux différents scénarii de reprise des compétitions des Ligues et des Districts.

Ce groupe de travail a arrêté un certain nombre de grands principes et retenu deux solutions pour la reprise des compétitions des Ligues et des Districts, lesquels principes et solutions traduisent la réalité du moment, leur mise en œuvre restant tributaire de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

Les solutions retenues pour les Ligues et les Districts, pour la reprise de leurs championnats, sont les suivantes :

* Solution A : mener le Championnat à son terme ou le plus loin possible et ce, au plus tard le 30 Juin 2021

* Solution B : arrêter à la fin de la phase aller puis organiser un mini-championnat (play-off et play-down).

CS BRETIGNY

Possibilité de limiter le nombre de joueurs mutés par catégorie (et par club) issu d'un même club et ce, afin de limiter et d'éviter les « pillages » de club qui conduisent à la suppression de catégories voire de clubs ?

Cette question est de la compétence de la F.F.F. ; en effet, les règles relatives au nombre de joueurs mutés figurent dans les Règlements Généraux de la F.F.F., lesquels disposent en leur article 160.1 que : « *Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.* »

FC SAINT-CLOUD

1. Rémunération des éducateurs vacataires ou mensualisés en dessous du plafond URSSAF pendant la période de confinement au cours de laquelle il n'y pas eu d'activité.

Plusieurs clubs ont saisi la Ligue de cette question de la rémunération des éducateurs au titre de la franchise URSSAF pendant la période de confinement.

Dès lors, les instances compétentes ont été saisies afin de voir s'il est possible d'apporter une réponse d'ordre général à cette question.

Néanmoins, s'agissant de la relation individuelle Club – Licencié, chaque situation est particulière. Aussi, il est préconisé, pour les clubs intéressés, de se rapprocher de l'« Assistance Club » mise en place par la Ligue et ce, afin que ce soit étudiée cette question de la rémunération des éducateurs en tenant compte des situations particulières.

2. S'agissant des arbitres, reçoivent-ils une « indemnité » puisqu'il n'y a pas de matchs ?

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 12 du Statut de l'Arbitrage, les indemnités dues aux arbitres sont des indemnités de match et des frais de déplacement.

En dehors de ces indemnités versées à un arbitre lorsqu'il dirige une rencontre, il n'y a aucun fondement juridique au versement d'une « indemnité » d'une autre nature.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée.